le monde libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

le monde libertaire

Banlieues : délinquance, insécurité, bandes de jeunes, islamisme et cages d'escaliers

Vous y croyez vraiment ?

M 02137 - 1450 - F: 2,00 €

2€

ISSN 0026-9433

«La peur de l'ennui est la seule excuse du travail.»
Jules Renard

hebdo n° 1450
du 12 au 18 octobre 2006

Sommaire

Attaques en règle contre l'école, par Fred, *page 4*

Provocations syndicales, par Jimma, *page 5*

Droit syndical... Code du travail, par J.-P. Germain, *page 6*

En prison pour un œuf de trop, interview de Y. Delavoët, *page 7*

« Vous ne justifiez pas l'intensité **de vos liens avec notre pays »,** par L. Carnoy, *page 9*

Souffrir pour quoi pour qui ? par Sitta Neumayer, *page 11*

Fichage génétique de masse, par J.-M. Raynaud, *page 14*

L'Église et les autres **religions,** par R. Boullard, *page 15*

Paroles de maîtres du monde d'aujourd'hui, par Paco, *page 18*

La fête à Gaston, par Jacques et Gérard, *page 19*

Un local libertaire à Rennes, par leur propriétaire, *page 20*

Une femme seule, par Bruno Daraquy, *page 20*

La Commune n'est pas morte, par Mireille, *page 21*

Radio libertaire, *page 22*

Agenda, *page 23*

Bulletin d'abonnement

Tarifs (Hors-série inclus)	France et DOM-TOM	Étranger
3 mois, 13 nos	20 €	27 €
6 mois, 25 nos	38 €	46 €
1 an, 45 nos	61 €	77 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Abonnement de soutien

1 an, 45 nos 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)

Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP.

Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.

Editorial

Ah ! ces salauds de richards, dégoulinantes crapules ! Jamais assez contents d'nous voler le fruit d'not'travail et d'nous pousser davantage dans la précarité. Faut qu'en plus ces bouff'galettes nous prétendent qu'c'est pour not'bien. Et ainsi, on le sait, les crapulards à leur service à la Chambre ou au gouvernement de bien s'occuper d'nous à voter des lois et imposer des réformes pour nous emmurer dans l'insécurité.

Et va-z-y que j'te casse les hôpitaux, les écoles, le gaz public. Que j'te rogne tes picaillons d'chômeur. Que j'te r'colle tes mômes de quatorze piges à l'apprentissage et les bonnes femmes au travail de nuit !

Ça refile d'autant plus l'appétence et l'occase aux maquereaux et maquerelles de tout acabit vivant dans la chaîne économique d'user et d'abuser des malheureux. Sans oublier le pognon qu'on nous essore qui repart aussitôt dans les pognes des maquignons. « Aide à l'emploi », qu'ils appellent ça ! Et que ce n'est pas permis de pointer du doigt le pillage d'un patron, « ça nuirait aux investisseurs et aux entrepreneurs ! ».

Comme ces cochons obscènes veulent s'engraisser le plus possible sans qu'les humbles pensent à moufter, ils nous font croire qu'le bazar est équitable et inéluctable ! Ils entretiennent la crasse dans la tête des miséreux et des moins pauvres. Ces moutons-là tout heureux de s'gober supérieurs à un « sans-papiers », un « sans-abri »... Et des fois qu'le carcan médiatique n'suffise pas, ils ont encore les curetons et les imams à leur secours !

Tiens ! à propos de ceux-là, les affolés de la fesse interdite. Même la libre expression est en sursis. Un bon bougre de professeur déclare que « haine et violence habitent le livre dans lequel tout musulman est éduqué, le Coran », et le v'là obligé de s'planquer ! Et des pisse-copies de presque dire que c'est normal puisque l'zigue a « violemment » critiqué le Coran. Où va-t-on ? Notez que, les soumis à Dieu, en lui promettant un mauvais sort, donnent raison à la critique.

Sacré pétard ! L'oppression n'est pas seulement dans les promesses du triste nabot de Beauvau et de ses potes du patronat, mais aussi dans les barreaux que les infâmes ratichons de toutes chapelles veulent nous enfoncer dans la caboche. Nom de Dieu ! il est temps que les taffeurs de tout poil montrent leurs poings au lieu de les garder dans leurs poches.

Un endroit comme un autre

J'HABITE LA SEINE-SAINT-DENIS. Le « 9-3 », comme ils disent (disent-ils le « 7-0 » lorsqu'ils parlent de la Haute-Saône ?). Objet de fantasme pour certains, *terra incognitae* pour la plupart de ceux qui se permettent pourtant, à propos de ce département, des jugements définitifs et insultants. Journalistes, éditorialistes, intellectuels et politiques, de droite comme de gauche, ces gens connaissent mieux que moi l'endroit où je suis installée, mon quotidien, celui de mes voisins. Pourtant, quand je les écoute ou les lis, c'est étrange, je n'en retrouve pratiquement rien.

Le « 9-3 » : un département qui, de long temps, fut la cible privilégiée des forts en thème de Passy. La lie de la banlieue parisienne. Une honte, une décadence, le signe (ostentatoire) de la relégation sociale. À quelques îlots près, habiter le 9-3, ce serait vouloir en partir. Car ce n'est pas ici un endroit comme les autres : soit on y est pauvre et souffrant (version de gauche), soit on y est « terrorisé » par les hordes barbares (version de droite). Dans tous les cas, on n'y est pas bien, on n'y est pas « tranquille ».

J'y suis bien, moi, et je constate : il y a des cinémas, en Seine-Saint-Denis. En Seine-Saint-Denis, il y a des théâtres, des boulangeries, des pharmacies, et même des pubs irlandais ! Une large majorité de ses habitants travaillent, se lève le matin, déposent les enfants à l'école, car, en Seine-Saint-Denis, pour curieux que ça puisse paraître, il y a aussi des écoles. 1 million et demi d'habitants, pas plus « terrorisés » que ceux de Loir-et-Cher. Un endroit comme un autre ? Oui. Même si la moyenne d'âge y est plus jeune qu'ailleurs et que le chômage frappe dur : additionnez ces deux particularités et vous aurez saisi l'essentiel du « problème » de la Seine-Saint-Denis. Pour autant, cela ne suffit pas à en faire une terre d'exception, ni n'explique pourquoi l'index du ministre de l'Intérieur et des journalistes caniches pointe si souvent le 9-3. C'est devenu une habitude, depuis la petite phrase sur le Kärcher, balancée de La Courneuve, c'est nous qu'on aime montrer du doigt. C'est devenu une habitude, mais on ne s'y habitue pas. Les émeutes de novembre 2005, que les jeunes des quartiers vont payer durant les dix ans à venir, elles sont parties d'où ? De Clichy-sous-Bois, 9-3. Donc coupable, le 9-3, comme Paris coupable de la Commune, en son temps. Et les bonnes âmes de gauche redé-

couvrent soudain la misère sociale dont ils se sont tellement souciés lorsqu'ils étaient aux affaires et dénoncent, la main sur le cœur, la stigmatisation dont nous sommes victimes. Foutage de gueule général.

Foutage de gueule accentué ces dernières semaines, confinant à l'odieux. Quand Sarko stipendiait les juges de Bobigny, coupables selon lui de ne pas jeter en prison suffisamment d'enfants, la note où le préfet disait son inquiétude face à l'augmentation de la violence « fuitait » étrangement dans la presse (une vieille note, qui datait de juin). La couverture médiatique donnée à ces non-événements par des journalistes décidés à marcher au pas de l'oie livrait une nouvelle fois une image exécrable de la Seine-Saint-Denis : délinquance, insécurité, bandes de jeunes, islamisme et cages d'escaliers. Alors on se dit « c'est assez ! ». Marre des caricatures, des poncifs enfilés comme autant de perles sur un collier dont le nom est rejet, inculture, méconnaissance et addiction crasse au pouvoir ! Marre de laisser Sarkozy user de la banlieue comme d'un décor pour son show de futur présidentiable ! Marre de lui laisser ainsi dérouler son programme à seule fin de prouver que lui seul sera capable de mener jusqu'au bout la guerre contre les pauvres ! Marre de se coltiner, chaque jour, des flics survitaminés et ces paumés de CRS venus de Montélimar (derniers représentants de l'État depuis qu'on a fermé La Poste, puis l'agence ANPE, puis la PMI de mon quartier) ! Marre de voir le député-maire, PC, lui qui se prétend mon porte-parole à l'Assemblée mais qui, de parole justement, manque, gesticuler sur le parking, à bonne distance des tours, entouré de caméras et de flics municipaux ! À lui, comme aux autres, j'ai envie de dire : « Lâchez-nous ! Foutez-nous tranquilles ! » On vit bien, en Seine-Saint-Denis, pas plus mal en tout cas que dans le Loir-et-Cher. Et même si vous avez décidé que le sécuritaire sera, une fois encore, le thème central de la campagne à venir. Même si, dans cette optique, plus vous pourrez faire croire que ça va mal en banlieue, plus vous vous assurerez un confortable matelas de voix (dont certaines viennent de banlieue, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes, et montrent, s'il en était besoin, le caractère infâme de l'électoralisme). Même si, grâce à vous, on a de fortes chances de voir Le Pen accéder une nouvelle fois au second tour, mon souhait unique est aujourd'hui que vous nous oubliiez. Qu'on respire ! Pourquoi ne pas envoyer vos cameramans bosser un peu en Tchétchénie ? Nous, pendant ce temps-là, nous continuerons à alimenter ces solidarités si particulières aux quartiers, à construire ces histoires, collectives et belles, ces histoires qu'à Passy on ne saurait imaginer.

Rebecca
Groupe libertaire Louise-Michel

Attaque en règle contre l'école

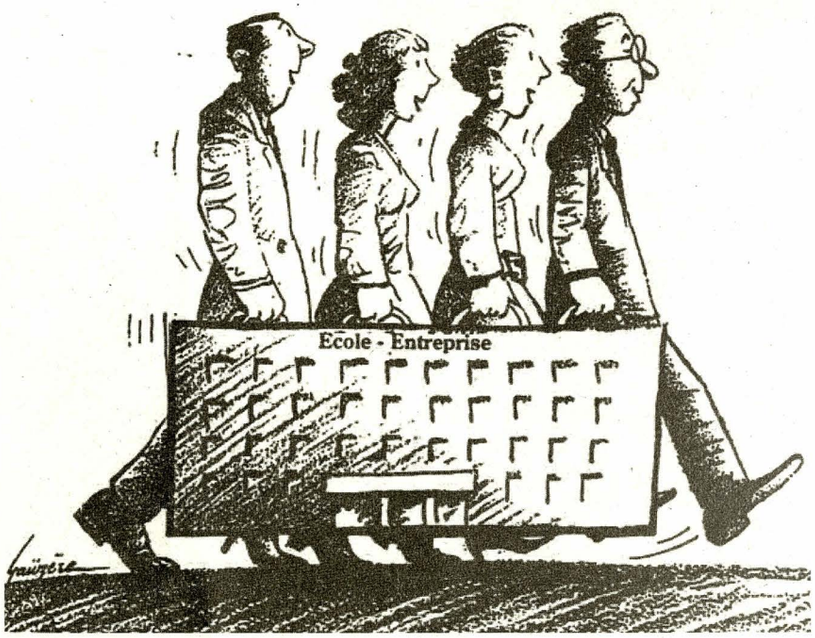

Depuis de nombreuses années, l'école subit les attaques des gouvernements successifs. Les dernières en date : la réforme LMD au niveau des universités, la disparition des pions – statut qui permettait aux étudiants de poursuivre des études sans avoir à travailler dans des boîtes pourries – la fin du collège unique, l'apprentissage à quatorze ans, les lois Fillon sur le lycée, la soi-disant loi sur l'(in)égalité des chances, la redéfinition (disparition) des ZEP, la suppression annoncée de 8 500 postes, etc.

Nouvel avatar de ces attaques : depuis le remplacement des ZEP par le label « ambition réussite », des postes sont apparus pour gérer les nouvelles compétences des équipes éducatives, en lien avec les nouvelles lois sur le handicap (février 2005). Il faut gérer les dossiers des élèves en difficulté autour d'une équipe pluridisciplinaire, en mettant en œuvre des parcours de formation individualisés, etc. De grands mots pour finalement réduire les moyens mis à disposition.

Des postes sont donc créés (sans pour autant compenser les pertes et fermetures de classe qui se répètent chaque année), ce qui peut paraître plutôt bien, mais en fait ce sont des postes répondant aux critères de l'emploi privé. Ils seront attribués sur lettre de motivation adressée aux proviseurs des collèges et après entretien. Ils nécessitent des compétences comme gérer des équipes, être polyvalent, savoir s'adapter, être disponible…

Les proviseurs deviennent donc les employeurs, les patrons, des personnels de l'Éducation nationale. Jusqu'à présent, les postes apparaissent au mouvement et sont attribués en fonction des vœux et des points (situation familiale, ancienneté, notation) des personnels. C'est un système anonyme et automatique (même si des passe-droits sont constatés) qui met tout le monde sur un pied d'égalité approximative. Désormais, c'est fini. Les proviseurs deviennent des patrons qui gèrent leurs équipes avec des objectifs chiffrés, déterminés par le ministère, les inspections académiques et ainsi de suite dans l'échelle hiérarchique. Ils devront à terme trouver des financements (en lien avec la nouvelle loi organique de financement) et s'ouvrir aux entreprises. Tout cela est à lier au souhait de créer des « pôles d'excellence » pour les universités, les villes, les secteurs industriels…, toujours de grands mots, creux, pour signifier exactement le contraire. Les réformes sont en fait des contre-réformes, les avancées des retours en arrière, les évolutions des réactions.

Il nous faudra donc bien remettre cette société sur ses pieds (et pour cela il faudra plus qu'une petite journée de grève), faire une vraie révolution qui s'appuie sur les forces productives, sur les intéressés eux-mêmes, et non pas sur les idées de quelques décideurs en manque de bénéfices boursiers.

Fred
Groupe Proudhon de la Fédération anarchiste (Besançon)

Provocations syndicales

La course au populisme de Ségo et de Sarko occupant tous les médias, les temps sont durs pour les « pragmatiques ».

Ainsi Chérèque, secrétaire général de la CFDT, a beau faire des conférences de presse sur la privatisation de GDF, sur les départs en retraite massifs des fonctionnaires et sur une remise à plat du système des contrats de travail, pas d'écho !

Pourtant, sur la fusion GDF/Suez, la position de Chérèque est lumineuse, voire explosive. L'étude intersyndicale (sans la CFDT bien sûr) estimant le coût social à 20 000 emplois supprimés est fausse. « Ces emplois ne resteront pas dans le groupe, mais continueront à exister dans d'autres entreprises, donc ce ne sont pas des suppressions d'emploi », a-t-il péremptoirement déclaré.

Que pensent des externalisations, par exemple, certains travailleurs allemands ?

Ces trois mille salariés de la division Siemens-Mobile vendus il y a un peu plus d'un an à l'entreprise taiwanaise BenQ. Aujourd'hui ils voient leur nouvelle entreprise en faillite. Mais comme disait l'ex-sinistre de l'Intérieur, Charles Pasqua, « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ».

Quant aux conséquences du papy boom dans la fonction publique, Chérèque considère que les départs à la retraite de 40 % des fonctionnaires dans les 10 ans à venir devraient permettre de mettre un terme aux « rigidités » dans la fonction publique. À croire que Madelin n'était pas disponible pour l'interview !

Coincée par les applications réglementaires et drastiques de la Lolf (loi organique relative aux lois de finances, nouvelle organisation comptable de l'État) et les départs en retraite volontairement non remplacés, il est évident que la fonction publique va utiliser les bonnes vieilles méthodes du privé : filialisation, externalisation à outrance. La flexibilité va s'amplifier, avec rigidité…

Pour le contrat de travail dans le privé, là encore pas de problème !

Chérèque a encore des idées, de celles qui plaisent à madame Parisot du Medef favorable au contrat unique. Il faut pour lui « une remise à plat totale de ce système-là » et il faut « voir quelles sont les nouvelles garanties qu'on peut créer pour les salariés en échange, si c'est possible, de plus de souplesse pour les entreprises ». C'est le retour du gagnant-gagnant qui fit les beaux jours des négociations sur les 35 heures annualisées.

Tant d'idées « novatrices » passées sous silence par les médias, quelle honte !

Que fait le CSA ?

Vraiment, à quoi ça sert qu'un syndicaliste partisan de la lutte de classe se décarcasse ? Oui, oui de la lutte de classes, mais de quel côté ?

L'autre Sarkozy, Guillaume l'ex-numéro deux du Medef l'a bien dit : « Si la lutte des classes existe, nous la gagnons tous les jours. » Reste à le faire mentir !

Jimma

Quand l'autruche éternue…

La Nolwenn de Quimperlé

Tirant tête hors du trou, qu'entends-je ? Jack Lang, qui jette l'éponge, ce qui n'ira pas sans en décevoir certains dans l'élite culturelle de ce pays d'intellectuels (Renaud, Ardisson, Gérard Jugnot ?). Lang, qui déclare sans rire : **« Je soutiendrai, le moment venu, celui ou celle qui défendra l'idéal d'une gauche authentiquement révolutionnaire ».** Ce qui exclu d'emblée tout(e) candidat(e) issu(e) des rangs du Parti socialiste. Quoi que…

En effet, selon l'inusable Attali **« Ségolène Royal fait table rase. »** Ah oui ? Mais de quoi donc ? Du passé, sûrement pas, puisque c'est de là qu'elle vient.

En tout cas, si le flatteur professionnel qu'est ce pauvre Attali vise, par ce genre de sorties, une quelconque récompense en forme de ministère, il risque fort d'être déçu. **« Il n'y a pas de places à distribuer »,** à prévenu la dame du Poitou. Compte-t-elle gouverner seule ? Ça lui ressemble assez.

Un autre qui n'aura certainement pas droit à son bout de maroquin, c'est ce comique de DSK, pour qui **« un candidat, c'est d'abord un homme. »** On se doute bien sûr qu'ici « homme » est utilisé au sens général, mais tout de même, dans le contexte actuel, ça tombe mal, ce genre de petite phrase.

Dans l'autruche de la semaine dernière je vous disais qu'à l'UMP, ça délirait sec. Eh bien, le climat a changé, c'est maintenant la déprime. Dans le rôle du grand dépressif, on trouve Hugues Martin, ex-nouveau maire de Bordeaux, doublure de Juppé pendant l'exil de ce dernier : **« Cela fait quarante ans que je fais le singe dans les campagnes électorales. Et je recommence aux côtés d'Alain. »,** s'est laissé aller le dépité. « Alain », lui, est durement jugé par le ministre de l'Intérieur, qui, au sortir d'un repas en tête-à-tête, a confié à ses proches **« Juppé est pire qu'avant. Il n'a parlé que de lui toute la soirée. »** Un comportement dont serait bien incapable Sarko…

Mais ce dernier, on s'en doutait, ne déteste pas « que » Juppé. Il poursuit également de sa vindicte l'obscur Goulard, ministre de l'enseignement supérieur. Pour quelles raisons ? Mystère. Toujours est-il que Gougou se sent de plus en plus mal, au point de lâcher dans un soupir : **« Quelques fois, j'ai l'impression d'être la Nolwenn de Quimperlé. »** [1] Si c'est pas un gros coup de blues, ça…

Heureusement, tous ceux à qui Sarko fait de vilaines misères peuvent encore se tourner vers de Villepin, lequel n'a renoncé à rien, surtout pas à le flinguer : **« Je me refuse à considérer qu'il y ait une fatalité à ce que l'emportent la démagogie, le populisme, l'image. »** Paraît que Sarko l'a pris pour lui. A mon avis il a raison.

En guise de killer, Chirac se pose là, lui aussi : **« Il va se représenter, non pas pour gagner mais pour tuer Sarkozy »,** croit savoir un élu de province, proche du chef de l'État. Et dire que pour certains la campagne n'est pas encore commencée, qu'on a rien vu. Rien vu ? Ça tombe bien, tête retourne au trou.

Frédo Ladrisse

1. Du prénom de cette jeune militante PS rabrouée par Royal lors d'un débat, parce qu'elle avait eu l'audace de poser une question gênante…

… c'est toute la jungle qui s'enrhume

Droit syndical... Code du travail

La rentrée syndicale se passe-t-elle dans les couloirs ou dans les entreprises en lutte ? La question est posée et les célébrations de la charte d'Amiens à la Très Grande Bibliothèque sous la houlette des « líderes máximos » des trois plus grosses boutiques syndicales n'y changeront rien[1]. À part des mobilisations restreintes (GDF, enseignement...) les derniers mois avant l'hiver sont plus que tièdes. La question sociale passe à la trappe et la lutte pour maroquins et divers strapontins pour la nouvelle direction des pouvoirs publics passe au premier plan.

Gauche ou droite aux manettes, les problèmes resteront les mêmes et on peut tristement prédire que le syndicalisme français se contentera d'une place de partenaire social ou de force de nuisance[2]. Pourtant, des projets indirectement mis en chantier par le Medef avancent.

Le CES (Conseil économique et social, à ne pas confondre avec la CES, Confédération européenne des syndicats) « propose de soumettre la représentativité syndicale au vote périodique des salariés ». Ah ! les braves gens, haro sur les bureaucraties syndicales, la parole à la base ! À quel titre et à quelles instances décisionnelles sont envoyées ces recommandations ? on ne le sait pas trop. Ça se passerait lors des élections prud'homales (qui ont lieu tous les cinq ans). À qui cela profiterait-il ? En général la CGT est, malgré tout, largement en tête, talonnée par FO : les votes pour telle ou telle confédération n'ayant assez souvent que des liens lâches avec l'affiliation syndicale. À quoi bon légiférer tout cela ? À punir la CFDT qui n'a pas rempli son rôle de régulateur social ? À diviser sur cette question ce qui reste du mouvement syndical français ? On se perd en suppositions.

Selon le Conseil économique et social, ce vote « deviendra d'abord l'élection de représentativité des organisations syndicales et permettrait secondairement la désignation des conseils de prud'hommes ». Ça nous rappelle et fait écho aux discours de cet été où d'aucuns fustigeaient syndicalisme et droit de grève. Ces déclarations se marient étrangement avec celles de Sarko et de la cheftaine du Medef concernant les droits exhorbitants des syndicats et l'expression des salariés de l'entreprise sur le droit de grève.

Bon, la justice n'est pas toujours forcément du côté du profit. Par exemple EuroDisney a été sanctionné par le tribunal de grande instance de Meaux pour ne pas avoir voulu « aménager » les 35 heures et instaurer une flexibilité à sa convenance. Notons toutefois que le front syndical n'était pas sans faille (la CGT et la CGC étaient pour le texte de la direction, jugeant que le pouvoir d'achat y trouvait son compte ; la CFDT, FO, la CFTC et l'Unsa y étant opposées). Sommes-nous revenus au XIXe siècle avec en plus une disparité de salaires qui divise les opinions syndicales ? C'est rien de dire que, en ce début du XXIe siècle, ce qui reste de syndicalisme est à l'épreuve.

Jean-Pierre Germain

---

1. La présence de Julliard (« Pelloutier et le syndicalisme d'action directe », paru au début des années 1970) et d'Héritier (ancien dirigeant CFDT de la région Rhône-Alpes, célèbre pour un article paru dans *Le Monde*, « Le spectre de l'anarchosyndicalisme ») aura-t-elle ajouté du vinaigre à la salade ? À part des sourires narquois de celles et ceux qui les ont connus avant et ont suivi leur carrière...

2. Donc pas de projet syndicaliste indépendant, rien que de l'accompagnement et du marchepied.

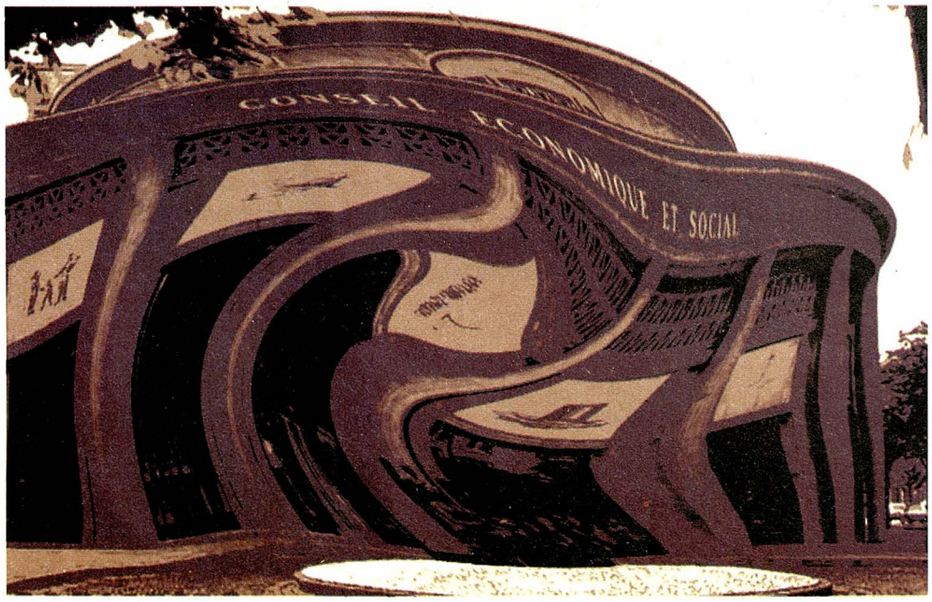

Toulon

En prison pour un œuf... de trop

Du 13 mars au 13 juillet 2006, Yann Delavoët était en prison à La Farlède, dans le Var, pour avoir lancé un œuf sur une vitrine d'un McDo, à Toulon, en mars... 2003 ! Petit rappel des faits et interview.

YANN DELAVOËT, le samedi 23 mars 2003, participe à une manifestation toulonnaise contre la seconde guerre du Golfe. Il y rejoint les rangs libertaires. Lors du passage devant le McDonald's du boulevard de Strasbourg, il jette un œuf sur la vitrine. Un individu se précipite alors. Yann, qui l'a pris pour un vigile, va pour le frapper. Un second individu le plaque alors au sol en criant : « Police, police ! » Yann est menotté et isolé sous une porte cochère. Les flics tentent de s'y engouffrer en sonnant. Sans réponse, ils décident de fendre la foule avec notre ami, de redescendre la manifestation pour rejoindre leur véhicule situé environ 200 mètres plus bas sur le boulevard. Alors que jusqu'alors aucun manifestant n'a réagi, arrivés à proximité des rangs de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), des communistes et de la CGT les choses s'enveniment. Les manifestants encerclent les flics et leur demandent ce qui s'est passé. Les flics, avec arrogance, leur enjoignent de s'écarter en lançant des insultes politiques et homophobes : « Pédés de rouges ! » Malgré la pression de la foule, Yann est mis dans le véhicule ; autour duquel les manifestants se rassemblent. Le conseiller général socialiste Bruno Maranzana intervient pour réclamer la libération de Yann. Les manifestants ouvrent une portière et réussissent à extraire notre ami, toujours menotté. Yann est alors agrippé d'un bord et de l'autre, avec des menottes autobloquantes dans le dos. Dans la cohue, Yann, ayant mal aux poignets, donne des coups de pied à un motard de la police proche du véhicule. Sous la pression, les flics décident alors de relâcher Yann, en échange de sa carte d'identité.

Dès le samedi soir, les flics de Hyères sont à son domicile. Ne le trouvant pas, ils laissent une convocation pour qu'il se rende à l'hôtel de police de Toulon le dimanche 24 mars, à 14 heures. Sachant cela, Yann prévient les libertaires du groupe Nada de la Fédération anarchiste, qui l'accompagneront ensuite au commissariat.

Là, Yann est mis en garde-à-vue. Dans la soirée du dimanche, Yann reçoit dans sa geôle la visite d'un motard qui lui reproche d'avoir, la veille, frappé son collègue. Il lui demande d'ôter ses chaussures de sécurité, en prend une et le frappe au visage, en lui demandant : « C'est avec ça que tu as frappé mon collègue ? » Le geôlier intervient, met le motard hors de la cellule et offre une cigarette à Yann. Maigre consolation ! Plus tard, un autre motard introduit dans la cellule un jeune arabe de seize ans en disant à notre compagnon : « Tiens, puisque toi tu aimes les bougnoules, en voilà un ! »

Le lundi 25 mars, vers 18 heures, Yann passe en procès. Devant le palais de justice, une manifestation en sa faveur est organisée. Libertaires, trotskistes, cégétistes, communistes, membres de la Ligue des droits de l'homme... sont présents dans l'enceinte du tribunal et en dehors. La défense est assurée par une avocate de la LDH. De 9 heures à 18 heures, Yann a poireauté dans les geôles du palais. Pour le juge Coutton, le petit ouvrier intérimaire pèse peu face à la police. Quand Yann explique, en montrant les traces (conservées pendant un an) des menottes, pour quelle raison il a frappé le motard, le juge lui répond : « Il n'y a pas mort d'homme ! » La gérante du McDo, présente au procès, a voulu porter plainte contre Yann pour dégradation et mise en danger du personnel et de la clientèle, mais sa plainte a été rejetée, le juge précisant qu'on ne pouvait pas condamner quelqu'un pour un lancer d'œuf. Donc notre ami est condamné, pour « rébellion et incitation à la rébellion », à une peine de 240 heures de travail d'intérêt général, à une amende de 300 euros et à un an de prison avec sursis.

Suite au procès, un concert de soutien anarcho-punk est organisé au Revest, le 5 avril, par son ami Nicolas V. Étaient présents : Dékontrol Mental, Les D. Traqués, Zbeb, Sevrage, Les Déserteurs et NRV. Des groupes de Toulon, Avignon et Marseille.

Le Monde libertaire : Comment t'es-tu retrouvé en prison ?

Quinze jours avant le 13 mars 2006, j'ai reçu une convocation du juge d'application des peines, M. Rebuffat. Dans cette lettre, il était précisé que je devais « faire la demande d'un avocat commis d'office, si je n'en avais pas, sous les quarante-huit heures ». En réponse, j'ai écris au juge pour lui expliquer la raison pour laquelle je n'avais pas fait mes heures de TIG. Après avoir réglé l'amende, et la sentence me semblant disproportionnée, j'ai volontairement ignoré les convocations concernant ce TIG.

Le 13 mars, à 9 heures, j'arrive au tribunal habillé en bleu de travail, ne pensant vraiment pas que j'allais rentrer en prison. Je me retrouve face au juge d'application des peines, d'un procureur et... sans avocat ! Là, je demande où est mon avocat. Le juge Rebuffat ouvre son dossier et remarque ma lettre. Et là, déçu, je me dis qu'il n'a pas lu ma lettre. J'insiste. On en appelle donc un. L'avocate n'a alors qu'une minute pour prendre connaissance de mon dossier. Elle aurait pu alors faire une demande de report de procès, ce qui n'a pas eu lieu. Il en résulte que mon sursis d'un an saute ; je vais donc en prison.

L'avocate a, malgré tout, négocié pour que je n'ai que six mois... mais je ne l'ai appris qu'en détention, une semaine après. Avec les remises de peine et le fait d'avoir travaillé, je suis sorti le 13 juillet.

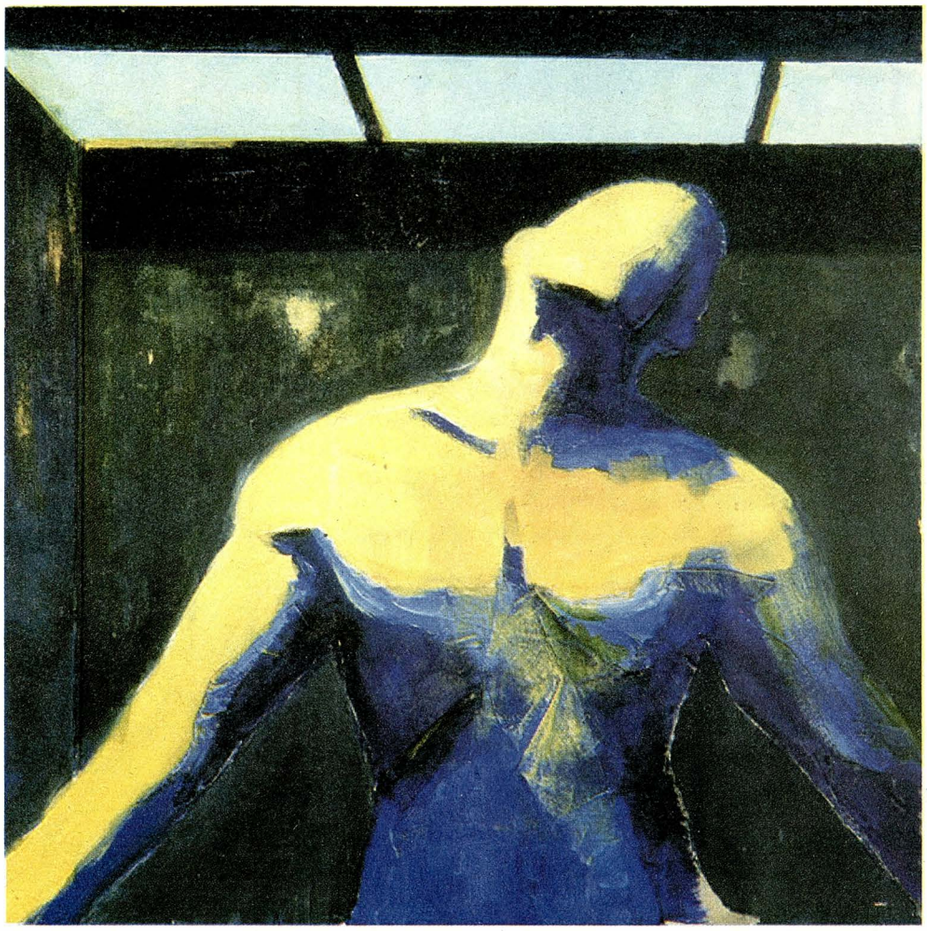

Comment s'est déroulée ta détention à la prison de La Farlède?
Très mal! Je me suis retrouvé dans un autre monde. J'étais ahuri. Je me suis demandé ce que je faisais là. Ce qui m'a frappé, ce sont les hurlements de jour comme de nuit. La première promenade s'est soldée par une calotte de la part d'un autre détenu. Pour rien. La deuxième a été le cadre d'un interrogatoire de la part de mes coreligionnaires. Ils voulaient connaître la raison de mon incarcération et m'interdisaient toute promenade si je ne leur montrais pas mon mandat de dépôt prouvant que je n'étais pas un « pointeur » (violeur).
La Farlède est une prison de 375 places pour 800 détenus. On peut imaginer les tensions qui existent. Le taux de suicide est le plus important du monde carcéral français. En une semaine, cinq détenus se sont suicidés par overdose médicamenteuse ou par pendaison. Sans parler des nombreuses cellules incendiées par les détenus.

En lisant le mensuel Alternative libertaire, j'ai appris que tu avais été le témoin et l'acteur d'un semblable incident. Peux-tu nous le raconter?
Un matin, mon voisin a commencé à bouleverser sa cellule, à « casser les couilles » aux surveillants. Au bout d'un certain temps, ceux-ci ont décidé de ne plus répondre à ses appels. Le scandale a continué. Vers 14 heures, des détenus en promenade crient à David L., mon codétenu: « Au feu! » Nous tapons à la porte de notre cellule et mettons le « drapeau » (une feuille glissée dans la porte pour avertir les matons qu'on souhaite leur parler). Un surveillant arrive et nous ouvre, et on le prévient du feu dans la cellule mitoyenne. Le maton ouvre la porte de la cellule voisine et reste bouche bée, sans bouger, tant il y a de la fumée. Mon codétenu décide d'y pénétrer, je lui conseille d'aller d'abord se mouiller les cheveux. Je prends alors le relais. Je sors le voisin, évanoui, de sa cellule (j'apprendrai, plus tard, qu'il est l'assassin d'un petit vieux). Une semaine avant que je sorte, cet énergumène, après un long séjour au cachot, vient me voir et me menace si je ne témoigne pas par écrit contre le surveillant pour « non-assistance à personne en danger ».

Étais-tu le seul prisonnier politique à La Farlède?
Absolument pas! Deux jeunes y ont été incarcérés à la suite des manifestations anti-CPE. Dont Samuel B., apprenti boucher, qui fut vraiment concerné par le CPE, contrairement aux étudiants des facultés, qui sortent souvent au-delà de vingt-six ans de l'université. Je suis scandalisé que les syndicats estudiantins aient cessé le mouvement sans exiger la libération des prisonniers. Après coup, Samuel s'est retrouvé aux Baumettes, à Marseille.

Quel soutien as-tu reçu en prison?
Ayant prouvé que je n'étais pas un « pointeur », j'ai obtenu la considération de certains détenus, qui me félicitaient d'être un rebelle. Les libertaires varois m'ont également soutenu. Le groupe Nada de la Fédération anarchiste m'a fait parvenir 240 euros. Cela m'a vraiment dépanné. Plusieurs libertaires également m'ont envoyé individuellement de l'argent et des courriers. J'ai aussi bénéficié d'articles dans « Alternative libertaire », « le Monde libertaire » et sur le site internet de la revue toulonnaise « Cuverville », ainsi que de l'intervention sur Radio-Active de Bruno Nappi (bien connu du mouvement libertaire toulonnais), au travers de son émission sur la prison intitulée « Laisse entrer le soleil ». Au passage, j'en profite pour « faire de gros bisous » à Nicolas V., à Violaine, à Marc R., à Sophie, à Gart, à Séb. (des Préparations H), à Homer, à Olivier R. (du groupe Nada), à Greg (de l'association Les Amis d'Alternative libertaire) et à toi, Claude. J'en profite aussi pour remercier toutes celles et tous ceux qui, après lecture d'un précédent numéro du « Monde libertaire » (au printemps 2006), m'ont exprimé leur soutien par courrier.

Ne trouves-tu pas que d'autres formes de soutien auraient pu être établies: manifestation, concert, pétition à l'adresse du juge...?
Par rapport aux jeunes anti-CPE, entrés incognito en prison, je trouve que j'ai été avantagé. En 2003, mon affaire avait fait du bruit et cela m'avait desservi professionnellement. Du coup, en mars 2006, j'ai donné la consigne aux libertaires d'être discrets.

Quel regard portes-tu sur la société, après ton passage en prison?
Avant, j'avais un côté décadent, nihiliste, « destroy ». Je voyais des horreurs à la télé, ça me faisait marrer. Je me foutais de tout. C'est aussi pour cela que je n'ai pas répondu aux convocations de la justice.
En prison, ayant vu les choses concrètement, ayant rencontré les pires sadiques du Var et de pauvres types, j'ai, depuis, une meilleure considération pour la vie, envers les gens.
J'ai vu, à l'inverse, que le juge n'avait aucune considération pour le brave ouvrier qui s'apprêtait à partir à la tâche, le matin de son incarcération. Si j'avais eu du pognon et des relations, je suis certain que je ne serais jamais allé en prison. Si j'avais eu les moyens de payer un avocat, il se serait donné les moyens de me défendre. En quatre mois de prison, je n'ai croisé que de pauvres types, aucun bourgeois!

Quelles sont tes perspectives d'avenir?
Retour à la vie quotidienne: inscription aux Assedic, « mendicité » chez Manpower. Mais ce qui me motive vraiment, c'est ma musique et mes films, créés sous le nom d'Arthur Syphilis. Mon genre est influencé par Jean-Louis Costes et Didier Super. C'est plutôt de l'« indus » et de la « noise ». Politiquement, je me sens plus ouvriériste, plus syndicaliste qu'à l'ordinaire.

Interview réalisée par Claude Nepper

« Vous ne justifiez pas de l'intensité de vos liens avec notre pays »

Ou de la légitimité qu'il y a à vivre sous le ciel de France

Laurent Carnoy

Depuis la dernière régularisation « massive » de 1997, le flot d'immigrés a continué d'entrer dans le pays suivant un débit continu. Le robinet s'étant refermé depuis, la coupe des « clandestins » se trouve aujourd'hui pleine à déborder. C'est sans doute la cause principale de tous les remous provoqués ces derniers temps par les « sans-papiers » notamment autour des enfants scolarisés.

De tout ceci, il y a principalement une chose à retenir : dans notre pays, on peut arrêter des gens sur la simple constatation de leur présence dans un endroit, au même titre que s'ils avaient volé, étant donné que le fait de demeurer quelque part – d'être là –, n'est pas un droit qui va de soi. En réalité, les droits de l'homme sont assortis de décrets qui fixent un *numerus clausus*. Voilà une manière de rappeler à quiconque se trouvant en situation « régulière » – et bien que tant de personnes expriment si souvent leur ingratitude –, que l'État lui accorde gracieusement, à lui, la possibilité d'habiter sur ce sol et qu'il ne peut que le remercier pour tant de bienveillance.

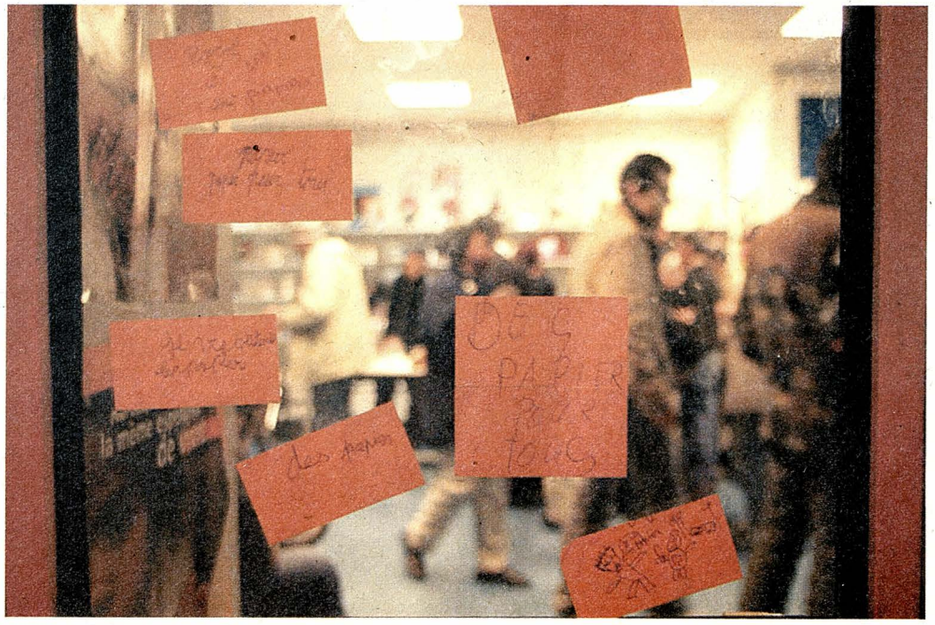

Dans un mouvement suscité par les événements puis précipité par la circulaire du ministère de l'Intérieur du 13 juin 2006, de nombreuses familles « sans papiers » se sont manifestées, notamment dans les écoles, afin de demander une assistance auprès des enseignants et des parents d'élèves. Dans le 10e arrondissement de Paris, par exemple, plusieurs centaines sont concernées.

Pour demander officiellement leur régularisation, certains étrangers ont fait la queue une vingtaine d'heures devant un commissariat, d'autres ont donné un dossier lors des dépôts collectifs organisés par le RESF. Des bénévoles les ont parfois aidés à préparer ce dossier afin de faciliter leur démarche. Le travail avait quelque chose d'ingrat puisqu'il consistait à examiner les divers documents exigés par la préfecture de police (preuves de présence en France depuis au moins 2004, certificats de scolarité, etc.), autrement dit à admettre la logique policière. Il a malgré tout toujours été tenté de faire passer les cas qui ne « rentraient » pas dans la circulaire, par refus de se cantonner aux critères imposés par celle-ci. Il s'agit d'aider toutes les familles et pas seulement celles qui ont une chance de bénéficier des largesses du ministère de l'Intérieur.

J'ai moi-même effectué plusieurs accompagnements dans la salle Asie-Océanie à la préfecture de l'île de la Cité et rue d'Aubervilliers. Ces visites ne m'ont pas réconcilié avec les fonctionnaires de police.

J'ai vu une guichetière menacer d'arrêter l'examen des dossiers si le rang de la file d'attente n'était pas bien formé. Comprenez : il y avait trop de monde pour ces pauvres choux. Comment ne pas résister à la tentation d'humilier un peu davantage ces étrangers en situation de demande et craignant une reconduite à la frontière ? On peut tout leur demander, on ne les entendra pas broncher. Quand un ado-

lescent s'est présenté, elle a dit catégoriquement : « Il ne rentre pas dans les critères de la circulaire ; c'est un refus. » Bien que ne faisant qu'appliquer la consigne, son ton péremptoire signifiait bien une approbation morale de la consigne. Et puis excuser ces employés de ne pouvoir faire autrement que de suivre la loi et les ordres reviendrait à mettre en évidence leur absence de conscience ainsi que leur irresponsabilité.

Dans ce remue-ménage administratif et policier, j'ai été amené à écouter l'histoire de quelques-uns de ces êtres non reconnus par l'administration française. Dépouillés d'une existence légale, ils se trouvent, par voie de conséquence, dépourvus des droits qui sont accordés à leurs voisins « réguliers ». Ainsi M. L., d'origine chinoise, arrivé en France en 1997 à l'âge de 18 ans, s'est rendu chez moi un jour de juillet afin que nous examinions sa situation. Il était accompagné d'un ami pour les traductions. Car, bien que présent depuis neuf ans en France, M. L. ne comprend toujours pas la langue française. Après une heure de discussion, et bien que nous n'ayons pas encore pris le temps de regarder les documents qu'il a rassemblés, le traducteur me dit que M. L. est pressé de retourner à son travail : il a peur de se faire renvoyer s'il tarde trop. Je lui propose de passer plus tard. Mais on me répond que le travail c'est entre 8 heures et 23 heures, 7 jours sur 7. Ainsi, voilà pourquoi M. L. ne parle pas français. Il passe sa vie devant une machine à coudre. Il n'y a pas moyen, avec de tels horaires, ni de prendre des cours ni d'avoir une vie sociale qui lui permettrait de pratiquer l'idiome local. Il vit dans un monde parallèle, un monde englouti. Il n'a que rarement l'occasion de croiser ceux qui vivent dans le monde à ciel ouvert.

Sans titre de séjour, il est impossible d'obtenir un contrat de travail, pas question de se syndiquer, le salaire est misérable, pas d'indemnités de chômage, le travailleur est révocable à tout moment. À côté du monde du travail, codifié, contrôlé, s'est développé un monde du travail ressemblant à celui décrit dans *Germinal*. Les habitants du monde à ciel ouvert sont loin de se douter de l'existence d'un monde souterrain tapi sous leurs pieds. Ils sont même satisfaits de l'avancée du progrès, confiants et certains que la vraie misère reste cantonnée au-delà des océans. Dès lors que le monde du travail au noir demeure invisible, c'est comme s'il n'existait pas. Certes, tous les cas ne sont pas aussi dramatiques et il se peut que certains exagèrent leur situation par stratégie. Certains ne travaillent pas tous les jours : on ne le leur en propose que quand il y en a.

Je me suis demandé si les vêtements estampillés « made in China » n'étaient pas en fait réalisés à Bobigny ou à Choisy, avant d'être exportés au-delà du périphérique, par des Chinois, certes, mais délocalisés sur place. Il va de soi que toute l'industrie textile et les consommateurs du monde émergé profite des bas prix rendus possibles par le labeur basé sur le chantage et la soumission. Les clandestins peuvent être remerciés de soutenir le pouvoir d'achat de ceux qui comptent dans les statistiques.

Le comble du cynisme est atteint par les représentants de l'État ou des partis politiques, lorsqu'ils déclarent se soucier que les personnes désireuses d'être régularisées donnent des preuves de leur volonté d'intégration. L'étranger ne devient véritablement français que lorsqu'il a assimilé toutes les habitudes locales. Il accède au stade de la sympathie quand il se met à jouer à la pétanque. Il doit avoir oublié toutes les traces de son passé y compris, si possible, sa langue maternelle. On exige donc de lui qu'il manifeste de l'enthousiasme à ressembler à ceux qui le rejettent. Il sera bien noté s'il a devancé les examens qu'il faut passer pour avoir le droit d'accéder au bonheur occidental. Il faut qu'il soit intégré dans la société, préalablement à sa demande d'entrée dans la citoyenneté, bien qu'on lui ait toujours refusé, précisément, de l'y intégrer. Voilà l'épreuve la plus difficile : « Fais l'effort d'être blanc, bien que nous t'ayons barbouillé de goudron ; ait le teint et la mine de celui qui vit sous le soleil alors que nous avons fait en sorte que tu vives enseveli. »

De ce paradoxe, il découle de nombreuses variantes : la police n'a, paraît-il, pas les moyens ni d'arrêter l'immigration ni de « reconduire à la frontière » la plus grande partie des clandestins. Il existe de fait une tolérance relative à la présence de personnes en situation irrégulière, quand celle-ci n'est pas souhaitée à cause des avantages qu'elle procure. Du reste, les clandestins déclarent sur leurs feuilles d'impôts (ils sont au moins connus des services du ministère des Finances), comme j'ai pu le constater, les revenus d'un travail qu'ils ne sont pas censés avoir. Découverts en train de travailler, ils seraient pris en situation de délit, c'est-à-dire de trouble vis-à-vis de l'ordre public. Bref, le travail au noir est un obstacle à leur régularisation. Il faudrait que ces gens vivent sans s'en donner les moyens.

Aujourd'hui, la plupart des demandeurs d'un titre de séjour « vie privée et familiale » se voient déboutés au motif suivant : « Vous ne justifiez pas de l'intensité de vos liens avec notre pays. » Dans la liste des documents à fournir, donnée par la préfecture en même temps que la convocation, ne figurent pas les photographies de l'enfant avec ses blonds amis à des goûters d'anniversaire, ni ses inscriptions aux activités associatives, encore moins l'attestation écrite des parents exprimant l'émotion qu'ils ont ressentie devant la tombe du soldat inconnu. De fait, les familles ne fournissent pas ces preuves de l'attachement qui les unissent à un pays qui le leur rend si mal. En gros, on leur reproche de ne pas avoir amené des documents qu'on ne leur a pas demandés. Et la justice ne permet même pas d'annuler les procédures au motif que l'administration n'en finit pas de justifier de l'intensité de ses liens avec l'absurdité.

L.C.

Souffrir pour quoi et pour qui ?

Réflexions syndicales sur le stress à la SNCF

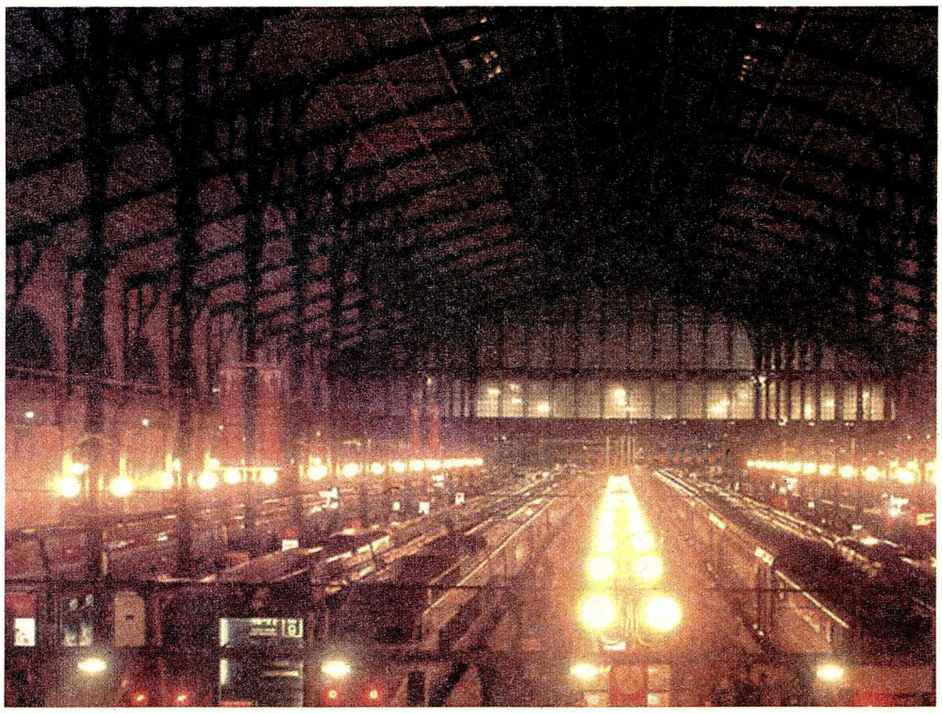

Sitta Neumayer

Dans un précédent article (*ML* n° 1426 du 23 février 2006), nous avions évoqué le thème des conditions de travail pour déconstruire les représentations individualisantes que nos tyrans ont su rendre séduisantes, et pour amener nos collègues à retrouver vision et conscience collectives. Ceci particulièrement dans les emplois administratifs, à la fois au sens fonctionnel d'emplois de bureau, qu'au sens hiérarchique d'emplois de maîtrises et cadres (par rapport aux ouvriers, à qui le patron masque difficilement la violence physique de l'usine). Car il nous faut construire des solidarités aussi avec ces types de salariés.

La SNCF est ici exemplaire à différents titres. Elle est à la croisée de l'organisation industrielle et de celle des services, donc avec une grande variété de situations de travail. La politique des dirigeants conduit à une évolution des postes vers les maîtrises et cadres (même si les exécutions restent majoritaires). La logique exclusivement capitaliste s'y heurte à des références de service public. Enfin, le syndicalisme n'y est pas complètement moribond. Dans cette perspective, le thème du stress peut permettre des discours et actions dépassant les clivages.

Éléments de définition

Le stress est une réaction de défense biologique et psychique de notre organisme, pour répondre à ce qu'il perçoit comme une agression. Il engendre un état d'activation générale créant une tension.

On parle souvent de « bon » ou « mauvais » stress, ce qui est trompeur, car si, comme moyen de défense de l'organisme, le stress peut mettre en état de surmonter la difficulté, c'est parce qu'il y a eu agression extérieure pour le déclencher. La question n'est donc pas celle de la nature bonne ou mauvaise du stress, mais celle de la nature, de l'intensité et de la durée de l'agression. Comme l'accident musculaire suite à une activité physique incompatible avec la mécanique du corps, ou trop forte, ou trop longue, le stress devient insupportable et générateur de maladies si l'agression qui l'a déclenché s'avère d'une nature, d'une intensité ou d'une longueur qui dépasse les capacités d'adaptation et de résistance de l'individu.

Sitta Neumayer
milite au groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste et à SUD-Rail.

Stress et conditions de travail

Sans reprendre les développements du précédent article, rappelons que les conditions de travail – particulièrement des emplois de bureau – sont souvent vécues de manière très individuelle, et les souffrances considérées comme une tare personnelle. Parce qu'elles renvoient à une capacité propre à les supporter ou pas. Parce qu'elles impliquent des mécanismes psychologiques fonction de notre intimité, que l'on ne met pas ouvertement dans le champ de nos relations sociales et professionnelles, et que l'on ne peut comparer avec les collègues selon des critères objectifs (à l'inverse d'une pénibilité physique de travail posté par exemple). Parce qu'elles s'exercent – pour les cadres notamment – dans des postes de plus en plus individualisés et solitaires (chacun son boulot, ses objectifs, ses résultats… et sa paye).

La définition du stress selon l'Agence européenne pour la sécurité du travail, reste dans cette ambiguïté, dont l'objectif est de maintenir une vision individuelle des conditions de travail. Pour cet organisme, le stress survient lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'a un individu des contraintes imposées par son environnement, et la perception qu'il a de ses propres ressources pour y faire face.

En réalité, l'échange entre collègues ferait apparaître un système collectif, dans sa définition, ses mécanismes et ses effets. Il n'est qu'à prendre l'urgence pour voir qu'on la gère souvent en la reportant les uns sur les autres ; c'est donc une construction collective d'un état permanent d'urgence (avec ses conséquences psychologiques sur les conditions de travail). Derrière un vécu individuel, nous devons donc amener nos collègues à voir un phénomène directement lié à une conception du travail et de ses conditions : la « révolution managériale » chère aux DRH.

Dans ce cadre d'analyse, le stress et les facteurs qui le génèrent sont d'intéressants révélateurs des conditions de travail, où l'on voit la vraie nature des organisations hiérarchiques.

Cas pratique

En 2003, un CE SNCF a commandité une enquête stress dans les services voyageurs. Elle est intéressante car faite sur un échantillon conséquent (1 000 personnes), réparti entre services de direction, services informatiques, centres opérationnels et même une filiale dans le champ d'Internet. La population étudiée a des caractéristiques « normales » (pas de surreprésentation de facteurs de dépendances comme l'alcool, le tabac, le café, les médicaments ou d'autres drogues).

En termes de manifestations du stress, les résultats sont très voisins de ceux d'une enquête antérieure auprès de services à connotation plus industrielle (liés au matériel roulant et personnel de conduite). On peut donc miser sur une relative homogénéité des perceptions à la SNCF. Ces résultats sont en outre concordants avec ceux d'une enquête européenne qui distinguait la population générale et, parmi elle, celle soumise à un rythme de travail important.

Ainsi trouve-t-on en 1re manifestation l'anxiété (27 % à 29 % à la SNCF, pour 7 % dans la population générale européenne et 11 % dans celle au rythme important). En 2e la fatigue (22 % à 29 % à la SNCF, pour 23 % dans la population générale et 31 % dans celle au rythme important). En 3e les maux de tête (16 % à 17 % à la SNCF, pour 15 % dans la population générale et 21 % dans celle au rythme important). En 4e l'irritabilité (13 % à 16 % à la SNCF, pour 11 % dans la population générale et 16 % dans celle au rythme important). Enfin, l'insomnie (9 % à 13 % à la SNCF, pour 8 % dans la population générale et 12 % dans celle au rythme important).

En termes d'importance du phénomène, le stress touche 47 % des agents, avec des disparités selon le secteur et le grade. On est plus stressé dans les services de direction proprement dit et en filiale (53 % et 51 %), que dans les services plus techniques ou opérationnels (40 % à 46 %). Quant au grade, les cadres sont plus stressés (54 % des cadres supérieurs, 53 % des commerciaux, 55 % de managers, 51 % des informatiques et 48 % des techniques), que les maîtrises et exécutions (41 % et 38 %).

En termes de facteurs de stress arrivent en tête le manque de temps pour accomplir sa tâche (49 % concernés, et 46 % d'entre eux stressés), les mauvaises relations avec les collègues (14 % concernés, et 46 % d'entre eux stressés) et l'intérêt minime pour le travail (17 % concernés et 46 % d'entre eux stressés).

Il est notable, ici, que le manque de temps est ressenti prioritairement par les cadres (67 % des cadres supérieurs et managers, 55 % des cadres, 39 % des maîtrises et exécutions), et toujours plus en direction ou filiale (58 % et 55 %) que dans les services techniques ou opérationnels (44 % à 47 %). En revanche, ce sont les exécutions qui sont plus stressés par les mauvaises relations avec les collègues (25 %) que les maîtrises, cadres et cadres supérieurs (14 %, 11 % et 9 %), et ceci plutôt en filiale (22 %) qu'en direction, services techniques ou opérationnels (de 9 % à 15 %). Quant à l'intérêt minime pour le travail, il stresse plus les exécutions (34 %) que les maîtrises, cadres et cadres supérieurs (18 %, 13 % et 7 %).

L'organisation démystifiée

Dans l'idéologie de nos tyrans, les cadres reçoivent, analysent, anticipent, décident et organisent, et les maîtrises et exécutions mettent en œuvre les objectifs fixés (présentés comme la seule voie de salut).

À y regarder de plus près, comme ici, on voit au contraire des conditions de travail stressant la moitié des agents, chacun à sa manière. Les cadres sont privés du moyen élémentaire pour assumer leurs tâches : le temps ! Tandis que les exécutions subissent une tension favorisant les conflits entre collègues (comme les rats des expériences du Pr Laborit, que l'on met dans une même cage, sans échappatoire, où circule un courant électrique : les rats se castagnent pour décharger leur stress). Les maîtrises sont sur des schémas intermédiaires.

La voilà donc, la belle cohérence interne des organisations hiérarchiques : une tête (cadres supérieurs et cadres) mise hors d'état de penser sereinement, et des bras (maîtrises et exécutions) mis hors d'état d'agir sereine-

ment. Tout est en place pour servir un pouvoir supérieur, qui neutralise la critique du système, qu'il s'agisse d'une critique par l'analyse (ce qui devrait être la dignité des cadres dans ce type d'organisation) ou d'une critique par l'action (qui reste la dignité des exécutions et maîtrises). Ainsi avance-t-on sans voir, et le sens de chaque étape n'apparaît vraiment qu'une fois dépassée, sans remise en cause possible car l'étape suivante est déjà engagée. Cette gestion par le stress est à mettre en parallèle avec l'accélération et la multiplication des réorganisations dans tous les services, empêchant d'avoir des points de repères durables, et masquant la supercherie du « management ».

Subir seul, ou réagir collectivement

Pourquoi cette mystification ? Il y a bien sûr la bonne vieille recette de division des salariés entre les collèges exécution, maîtrise et cadre. Certes elles reproduisent des divisions sociales existantes. Mais qui s'y laisse piéger s'interdit de voir ce qui est commun dans la condition de salarié. Pourtant, dans des entreprises nationales de service public comme la SNCF, ce qui reste de conscience dudit service public (et qui n'est l'exclusivité d'aucun collège), et ce qui reste des mécanismes de promotion interne (qui ont permis plus qu'ailleurs des évolutions partielles mais réelles), devraient nous permettre de nous reconnaître, en commun, dans un discours critique de l'idéologie hiérarchique ; pour la dépasser et agir différemment, individuellement et collectivement.

Il y a aussi la pression de l'idéologie néolibérale hyperindividualiste qui a particulièrement imprégné les discours pour cadres. Mais l'on voit aujourd'hui le leurre qu'elle représente, avec une société toujours plus normée et policière, en complète contradiction avec la prétendue liberté individuelle qui lui sert d'attrape-nigauds. Normalisation et flicage qui se retrouvent dans l'entreprise avec les *reporting*, évaluations, etc., dont on voit vite que ce sont d'abord des procédures bureaucratiques de contrôle, avant d'être des outils d'action (voir l'article précédent du *ML* n° 1426).

Enfin, et c'est le propos ici, la mystification passe beaucoup par les conditions de travail, qui, comme nous l'avons montré, sont trop souvent perçues de manière individuelle. Or précisément, cette étude sur le stress, comme élément des conditions de travail, permet de déconstruire les discours managériaux qui cherchent à diviser et à enfermer.

Pour y résister, il nous faut retrouver le chemin du collectif. Dans l'analyse des mécanismes tout d'abord (ce que nous tentons ici). Dans le rappel, ensuite, que la SNCF et les autres entreprises nationales de service public, restent nous appartenir à tous (salariés comme usagers) et que l'on a tous la même légitimité et la même autorité pour débattre et décider ; ni plus mais ni moins que nos édiles internes ou externes.

Ces derniers ne peuvent en tout cas pas revendiquer une légitimité tirée de la rationalité ou de l'efficacité de l'organisation qu'ils promeuvent !

À nous, syndicalistes ou pas, de provoquer les échanges avec nos collègues sur les conditions de travail. Ce n'est qu'un rouage de la machinerie globale, mais pour les emplois non ouvriers, c'est probablement un terrain qui nous reste pour les amener d'une vision introvertie à un début de qualification de mécanismes collectifs, puis à des liens avec le « management », et enfin à transformer ces constats en analyses et revendications ; et peut-être saurons-nous susciter l'envie de reprendre l'initiative dans la définition et l'organisation de notre travail.

Il faudra bien d'autres pavés pour cette barricade, et les versaillais maraudent déjà partout. Mais avons-nous le choix ? **S. N.**

Sur le sujet des conditions de travail, lire l'ouvrage très pédagogique : *Les Conditions de travail*, de Michel Gollac & Serge Volkoff, aux Éd. de la Découverte, 2000.

Plus particulièrement sur la souffrance au travail, voir l'ouvrage de Christophe Dejours, *Souffrance en France*, ou bien le film de Sophie Bruneau et Marc-Antoine Roudil, *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés* (2006 ; Bodega films, bodegafilm@yahoo.fr)

Fichage génétique de masse

Quand une société devient par trop policière, sa police devient forcément politique !

Le prélèvement d'ADN (via le recueil de salive, l'examen d'un cheveu, d'urine, de sperme...) et le fichage génétique qui s'ensuit auraient plutôt bonne presse dans l'opinion publique. N'ont-ils pas permis d'identifier de manière certaine des tueurs en série comme Guy Georges et d'innocenter, de manière tout aussi certaine, des suspects ou des condamnés à tort ?

Oui, sûrement, mais, reste que...!

Dérive d'une logique

Au début, rappelez-vous, il ne s'agissait, avec la loi Guigou de 1998, que de ficher génétiquement les seuls auteurs d'infractions sexuelles.

Puis, en 2001, avec la loi Vaillant (dite de sécurité quotidienne), on a étendu le fichage aux actes de terrorisme et aux atteintes aux biens accompagnées de violence.

Enfin, en 2003, avec la loi Sarkozy (dite de sécurité intérieure), le champ du fichage s'est étendu aux vols simples, dégradations, tags, arrachages de cultures OGM... et aux personnes « à l'encontre desquelles il existe des indices graves et concordants », c'est-à-dire beaucoup de monde.

Et c'est ainsi que le FNAEG (fichier national automatisé des empreintes génétiques) s'est retrouvé avec 2 100 références en 2002, 40 000 en 2004 et 283 000 aujourd'hui (dont 163 000 seulement suspectées de...).

À cette dérive, manifeste, qui conduit un fichage relatif à des infractions sexuelles à devenir un fichage de masse on rétorque par un argumentaire tout à la fois technique (un fichier n'a d'utilité que si un maximum d'individus s'y trouvent répertoriés) et « moral » (qu'ont à craindre les innocents qui sont fichés ?).

En clair, on voudrait nous faire croire que cette massification du fichage génétique, même si elle est un peu trop massive et pourrait peut-être l'être un peu moins (la gauche s'y emploiera sûrement), n'est finalement pas très grave.

Mais, c'est bien sûr !

Logique d'une dérive

Si on peut admettre que des suspects de quelque chose de grave puissent être fichés génétiquement ou autrement le temps d'une enquête, la logique voudrait que, une fois leur innocence démontrée, ils soient radiés automatiquement du fichier. Or il n'en est rien. Non seulement il faut en faire la demande, mais, et là il n'y a plus photo, c'est le procureur de la République qui décide s'il y aura ou non radiation.

De plus, alors qu'un vulgaire tageur peut être fiché génétiquement, pourquoi les auteurs de délits financiers, de fraude fiscale ou d'abus de biens sociaux échappent-ils à ce genre de fichage ?

Enfin, quand onze personnes sont condamnées, le 25 août dernier, pour arrachage de betteraves OGM, pourquoi six seulement (comme par hasard les plus politiques) sont-elles requises pour donner leur ADN ?

Hormis pour les aveugles et ceux qui refuseront toujours de voir, les choses sont limpides.

Fichage de masse et fichage ciblé

Le fichage génétique en apprend beaucoup sur un individu. Est-il porteur d'une maladie génétique, dégénérescente, de séropositivité..., que cela apparaît et que la tentation d'utiliser, légalement ou non, ce genre d'infos est grande.

De plus, si on ajoute le fichage génétique aux innombrables autres fichages de masse que sont ceux engendrés par les caméras de surveillance, les cartes bancaires, les téléphones mobiles, les cartes Vitale, les... il est clair que les maîtres du monde ont aujourd'hui les moyens de contrôler en permanence tout un chacun.

Tout un chacun et, bien sûr, plus particulièrement ceux et celles qui contestent leur mainmise sur le monde.

Jadis, quand une jacquerie ou une révolution sociale survenait, le bon sens populaire conduisait à, d'abord, ouvrir les prisons.

Désormais, en plus, il conviendra de détruire TOUS les fichiers.

Gageons que les réformistes et certains pseudos révolutionnaires feront tout pour éviter qu'il en soit ainsi.

Étonnant, non !

Chaucre le 8 octobre 2006

Jean-Marc Raynaud

Coup de pub

Bien après le cordonnier Nikita Kroutchev (patron de l'URSS) jouant avec sa chaussure, Hugo Chávez (actuel patron du Venezuela) a fait lui aussi son numéro à l'ONU en brandissant un livre de Chomsky.

Si on peut apprécier le conseil culturel de Chávez : « Les États-uniens devraient lire ce livre : *Hegemony and Survival : America's Quest for Global Dominance*, plutôt que de regarder *Superman* », il ne faut pas oublier la ferveur de l'aumônier militaire.

Pour en juger, quelques extraits « officiels » de son discours : « Et hier, le diable est venu ici. Ici, le diable est entré. Juste ici. [Il fait le signe de croix.] Et ça sent encore le soufre aujourd'hui... mais Dieu est avec nous et je vous embrasse tous. Que Dieu nous bénisse tous ! Bonne journée à vous. »

Quoi qu'il en soit, quarante-huit heures après son discours et son coup de pub, ce livre, publié fin 2003, est devenu numéro un sur le site de vente en ligne Amazon. com.

Traduit en français sous le titre « Dominer le monde ou sauver la planète : l'Amérique en quête d'hégémonie mondiale », il est publié dans la collection de poche 10/18, disponible dans toutes les bonnes librairies, dont, bien sûr, la librairie du Monde libertaire.

Ainsi le linguiste libertaire Chomsky a-t-il un nouvel excellent agent littéraire, quoique ?

Si on en croit le *New York Times*, Chávez est aussi un peu fossoyeur.

Lors d'une conférence de presse, il aurait exprimé l'un de ses grands regrets : n'avoir jamais rencontré le linguiste avant sa mort.

À soixante-dix-sept ans, le professeur du MIT (Massachusetts Institute of Technology à Cambridge) a dû répondre à quelque 10 000 courriels de condoléances. Merci qui ?

Bien sûr, les autorités vénézuéliennes, elles, dénoncent un complot de l'impérialisme américain voulant faire de Chávez un inculte.

Pour les libertaires, une chose est sûre : c'est bien un adepte du sabre et du goupillon !

Jimma

PS : pour des infos sur les libertaires au Venezuela http://www.nodo50.org/ellibertario/

L'Église et les autres religions

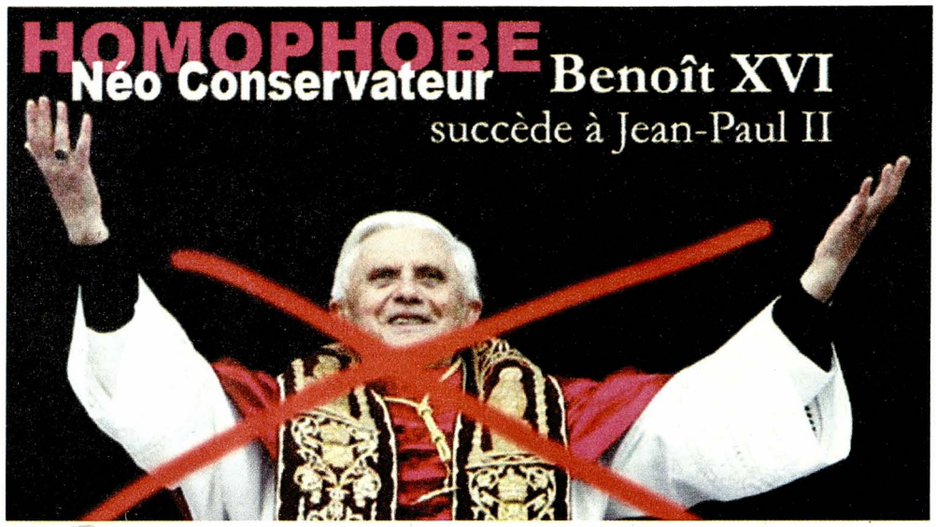

Raoul Boullard

La position officielle de l'Église catholique sur les autres religions, et en particulier sur l'islam, est régie par un certain nombre de dispositions.

Le concile Vatican II (1962-1965) reconnaît tout ce qui est vrai et saint dans toutes les religions non chrétiennes, en qui l'Église reconnaît des « lueurs de vérité ».

« Nostra Aetate », le document officiel du Concile Vatican II sur les religions non chrétiennes, est le guide des catholiques sur la question. Le paragraphe 3 dit en particulier : « Ils [les Musulmans] attendent le jour du jugement où Dieu donnera à chacun ce qui lui convient après la résurrection. Par conséquent, ils valorisent la vie morale et adorent Dieu spécialement par la prière, l'aumône et le jeûne. »

Cependant l'encyclique « Redemptoris Missio » proclame que Jésus est le seul chemin : ce n'est qu'en lui que les hommes pourront trouver le salut et la plénitude de la foi. Cela pose donc déjà une difficulté au niveau du dialogue. Jean-Paul II avait encouragé le dialogue, dans son exhortation « Ecclesia in Africa », mais soulignait les difficultés que posait le fondamentalisme islamique. Il est vrai que dès lors qu'on pose le principe que seul Jésus est le chemin du salut, ceux qui ne reconnaissent pas ce principe n'ont plus grand chose à dire.

Toutes les religions ont un peu tendance à accuser les autres religions d'absence de tolérance. Il est vrai que le mot « tolérance » signifie à l'origine accepter quelque chose qu'on ne peut pas empêcher. Ainsi l'Église orthodoxe russe a-t-elle frénétiquement protesté en son temps contre la venue en Russie de feu JP II – un concurrent sérieux. On reprochait à l'Église catholique d'envoyer des missionnaires sur les terres considérées comme un monopole orthodoxe exclusif.

On nous dit qu'il y a un islam modéré. Le concept est curieux. Que serait un catholicisme modéré ?

Il n'y a ni islam ni catholicisme modérés. Il y a des gens qui pratiquent l'un et l'autre sans en faire un plat. On peut dire les choses moins trivialement : il y a des masses de gens qui pratiquent l'une ou l'autre religion parce qu'elles sont un des éléments de leur identité culturelle et personnelle, mais pas le seul, et ces gens ne font pas de leur religion le pivot central qui détermine toutes leurs attitudes, tous leurs actes.

Le problème est que lorsque les gens pratiquent la religion de cette manière, les professionnels de la religion ne sont pas contents.

C'est que la religion a tendance à être intrinsèquement intégriste, et que lorsqu'elle ne l'est pas, c'est qu'elle n'a pas les moyens de l'être. Alors les intégristes se fâchent. Et ils se fâchent surtout contre leurs propres coreligionnaires. Rappelons que les victimes musulmanes de l'intégrisme musulman sont incommensurablement plus nombreuses que les victimes du World Trade Center et autres cibles d'attentats. Les principales victimes de l'islam intégriste, ce sont les musulmans eux-mêmes, on a un peu tendance à l'oublier. La violence islamiste aujourd'hui se révèle en particulier dans une guerre civile atroce que se mènent en Irak les extrémistes de l'islam sun-

nite et ceux de l'islam chiite. Rappelons encore que le principal adversaire de Ben Laden est l'islam chiite.

Ce n'est pas un hasard

La petite sortie du pape sur le Jihad n'est pas fortuite.

Dans un message à l'assemblée annuelle de la communauté interreligieuse de Sant'Egidio qui s'est déroulée à Assise, les 4 et 5 septembre 2006, le pape s'est inquiété de l'inefficacité de ce dialogue, de ses risques et de ses limites. Dans son message, il met en garde contre toute fausse interprétation de l'esprit d'Assise : « La rencontre interreligieuse de prières », dit-il, ne doit pas prêter à des « interprétations syncrétiques, fondées sur un relativisme qui nierait le sens même de la vérité et la possibilité de l'atteindre », ce qui signifie que rien de ce qui constitue la doctrine catholique ne doit être abandonné. Un recentrage est au contraire nécessaire : « Oui au dialogue entre les confessions ; non à la confusion et à la dilution de l'identité chrétienne. » (« Benoît XVI souligne les limites du dialogue entre les confessions », Henri Tincq, *le Monde*, 7 septembre 2006.) À la télévision, le 13 août, le pape s'est montré inquiet du recul du christianisme, menacé par la « polyphonie » des cultures et des religions. Il s'est inquiété également du recul de la foi qui est, selon lui, une menace pour l'Occident (*le Monde*, 16 août 2006).

Précisément, lorsqu'il est devenu pape, le cardinal Ratzinger a tenu à marquer sa différence avec son prédécesseur. « Il a rappelé à l'ordre les franciscains d'Assise, promoteurs de manifestations interconfessionnelles devenues des rendez-vous pacifistes, écologiques et altermondialistes. Il a aussi écarté de la Curie Mgr Michael Fitzgerald, président du conseil pontifical pour le dialogue interreligieux. » (« Benoît XVI souligne les limites du dialogue entre les confessions », Henri Tincq, *le Monde*, 7 septembre 2006.)

« L'Occident est fortement touché par d'autres cultures, où l'élément religieux est très marqué, et qui sont horrifiées par la froideur qu'elles constatent en Occident à l'égard de Dieu. » Le pape ne désigne pas l'islam, ni les spiritualités orientales, mais tout le monde comprend.

La récente intervention du pape s'inscrit dans ce qui semble être une offensive générale contre l'islam. Un religieux, le père Joseph Fessio, qui aurait participé à une réunion confidentielle à Castelgondolfo sur la question, affirme que le pape estime que l'islam n'est pas compatible avec la démocratie parce que cela nécessiterait une réinterprétation radicale de cette religion, ce qui est « impossible, parce que c'est contre la nature même du Coran tel qu'il est compris par les musulmans ».

En juillet dernier, interrogé par les reporters, Benoît XVI refusa de déclarer que l'islam était une « religion de paix ».

Un intervenant à la réunion, le père Christian Troll, déclara que l'islam pourrait entrer dans la modernité si le Coran était réinterprété et si on retournait aux principes originaux de l'islam, « puis en l'adaptant à notre époque, particulièrement avec la dignité que nous attribuons aux femmes, qui vient du christianisme, bien sûr. »

Fessio ajoute que le pape aurait répondu à ce propos qu'il y avait un problème, parce que « dans la tradition islamique Dieu a donné sa parole à Mahomet, mais c'est une parole éternelle. Ce n'est pas la parole de Mahomet. » Par ce propos, le pape remet en cause l'un des principes essentiels de l'islam, à savoir que Mahomet est le messager de Dieu et que le Coran est la parole même de Dieu ; il remet également en cause la moindre possibilité pour l'islam d'évoluer, alors qu'il y aurait « une logique interne dans la Bible qui lui permet et qui l'oblige de s'adapter et de s'appliquer à de nouvelles situations ».

Benoît XVI avait défini l'intégrisme comme une « pathologie » de la religion. Mais il s'en prend également à l'héritage des Lumières, qui conduit la science à rechercher « une explication du monde dans laquelle Dieu devient superflu ». « L'islamisme, le darwinisme, voilà les ennemis. » (« Le pape condamne la "guerre sainte" islamique » Henri Tincq, *le Monde* du 14 septembre 2006.) Il faut bien avoir à l'esprit que la croisade du pape ne vise pas seulement l'islam.

L'islam est-il violent ?

Si l'islam, celui de monsieur et madame tout le monde dans les pays musulmans, n'est pas « violent », c'est simplement parce que le musulman moyen n'a pas du tout envie d'aller massacrer les non-musulmans, pas plus que le chrétien moyen n'a envie de faire comme les soldats de Charlemagne. Le musulman moyen n'a pas du tout envie d'obéir à ce que prescrit le Coran, dans la

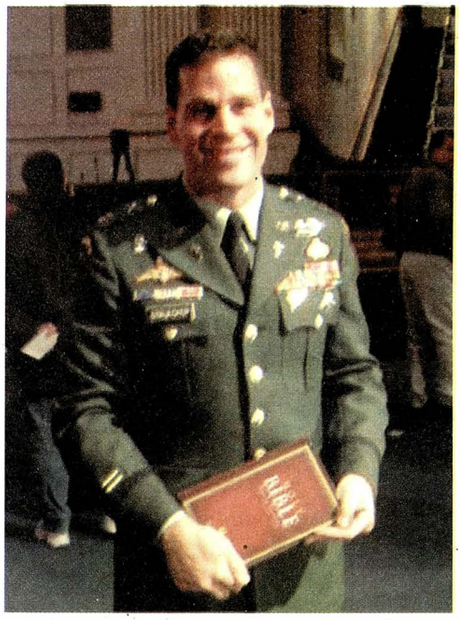

sourate 9, dite du Repentir, versets 29-32, qui dit :

« Tuez ceux qui ne croient pas en Allah ni au dernier jour, et qui n'interdisent pas ce qu'Allah et son Apôtre ont interdit, et quiconque ne pratique pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils aient payé le tribut de leurs propres mains et qu'ils soient humiliés. »

Le problème est que de telles déclarations sont en totale contradiction avec la sourate 5, dont le verset 73 dit :

« En vérité, ceux qui croient [les musulmans] et ceux qui sont Juifs, et les Sabéens, et les Chrétiens, et quiconque croit en Allah et au jour dernier, et qui fait le bien, il n'y aura pas de crainte pour eux et ils ne seront point affligés. »

C'est là une des nombreuses contradictions du Coran. Contradictions apparentes seulement, si on applique le principe de l'« abrogation » adopté par les théologiens musulmans. L'idée est que les sourates du Coran ont été révélées au Prophète à des moments différents, et que si des dispositions contradictoires sont énoncées, celles de la sourate la plus récente abroge les autres.

Or dans cette affaire, il apparaît que la sourate 9 (« tuez ceux qui ne croient pas en Allah ») est la plus récente. Cela répond, en principe, à la question de Benoît XVI qui se demande si l'islam est violent.

Du point de vue strict de la lecture fondamentale des textes, le pape a donc parfaitement raison de dire que l'islam est « violent ». Mais c'est là qu'apparaît l'imbécillité de la problématique posée par Benoît XVI. En bon intellectuel complètement déphasé par rapport à la réalité, ce qui l'intéresse c'est ce qui est dit dans les textes : en cela sa démarche est elle aussi essentiellement intégriste, fondamentaliste. Alors que ce qui importe, c'est la manière dont l'écrasante majorité des musulmans vivent leur religion, c'est la réalité sociale de la religion.

À l'inverse, le pape semble totalement persuadé que, puisque le petit Jésus a dit un jour : « Si on te frappe sur la joue droite, tend la joue gauche », le christianisme est une religion tout ce qu'il y a de plus pacifique ; mais il évacue complètement des siècles de massacres, de bûchers et de torture. Et il fait semblant d'être candide, alors qu'il ne l'est pas du tout. Ainsi a-t-il viré Mgr Fitzgerald du conseil pontifical interreligieux. Ce monsignor est la personnalité qui, dans l'Église catholique, connaît le mieux la question de l'islam, mais son approche modérée de la question ne convenait plus à la nouvelle équipe dirigeante. La ligne qui prédomine maintenant est une ligne dure, d'affrontement. Il s'agit certes d'entretenir de bonnes relations, mais sans complaisance ni concession.

Qu'il s'agisse des rapports avec l'islam ou avec les autres religions, c'en est fini de l'œcuménisme. La fin de l'œcuménisme signifie que les autres religions se trouvent reléguées au statut de courants philosophiques et culturels. Les autres religions sont maintenant des concurrentes : en Afrique et en Asie, christianisme et islam s'affrontent ; en Amérique latine l'affrontement se situe entre catholicisme et évangélisme. Il faut maintenant une attitude plus musclée de la part de l'Église. Contrairement à Jean-Paul II, le nouveau pape a choisi la confrontation intellectuelle avec l'islam.

Conclusion

Il est parfaitement fallacieux d'imaginer aboutir à quelque chose par le « dialogue » interreligieux, dans la mesure où chaque religion n'existe que par référence à des textes réputés représenter la parole et la volonté divines et que celles-ci ne sauraient être amputées. Le concept même de dialogue interreligieux n'a pas de sens, à moins qu'on imagine que les représentants de chaque religion pensent pouvoir convertir ceux des autres. C'est évidemment stupide.

Dans un sens, Benoît XVI l'a parfaitement compris.

Son problème n'est pas d'ordre théologique mais pratique et, pour ce qui concerne les relations entre l'Église catholique et l'islam, il cherche à rééquilibrer une situation qui se trouve être en défaveur de l'Église.

Il est possible que son offensive ne se situera pas du point de vue « théologique », elle se portera sur des questions pratiques : les pays musulmans restreignent la liberté des autres cultes, interdisent les conversions de musulmans au christianisme, persécutent les chrétiens, comme au Soudan, imposent la loi islamique aux non-musulmans, interdisent aux coptes d'Égypte de construire des églises, n'accordent pas aux missionnaires chrétiens les mêmes droits que ceux dont disposent les religieux musulmans dans les pays occidentaux, restreignent ou interdisent l'édition ou l'importation de la Bible. C'est, littéralement, une entrave à la libre concurrence.

Il est douteux que l'intervention du pape fût une « gaffe ». Ces gens-là ne font pas de gaffes. Cette intervention se situe tout à fait dans la ligne actuelle du Vatican et constitue sans doute plutôt un ballon d'essai.

Fait significatif : lorsqu'on lit la presse anglo-saxonne, on constate que de nombreux protestants, et en particulier des évangélistes, approuvent chaleureusement les propos du pape.

R. B.

Vu les innombrables contradictions qui se trouvent dans le Coran, le Bon Dieu semble avoir parfois beaucoup hésité sur ce qu'il pensait.

Si on en croit le verset 73 de la sourate 73 citée, ceux qui « croient en Allah » pourraient inclure les Juifs, les Sabéens et les Chrétiens, ce qui les exclurait des foudres exterminatrices de la sourate 9. Il n'empêche, il reste quand même beaucoup de monde…

Paroles de maîtres du monde d'aujourd'hui

Dans leur collection Paroles, les éditions Libertaires viennent de sortir un petit livre au goût amer. Illustré par Jean-Michel Perchet, *Paroles de maîtres du monde d'aujourd'hui* peut hanter vos pires cauchemars.

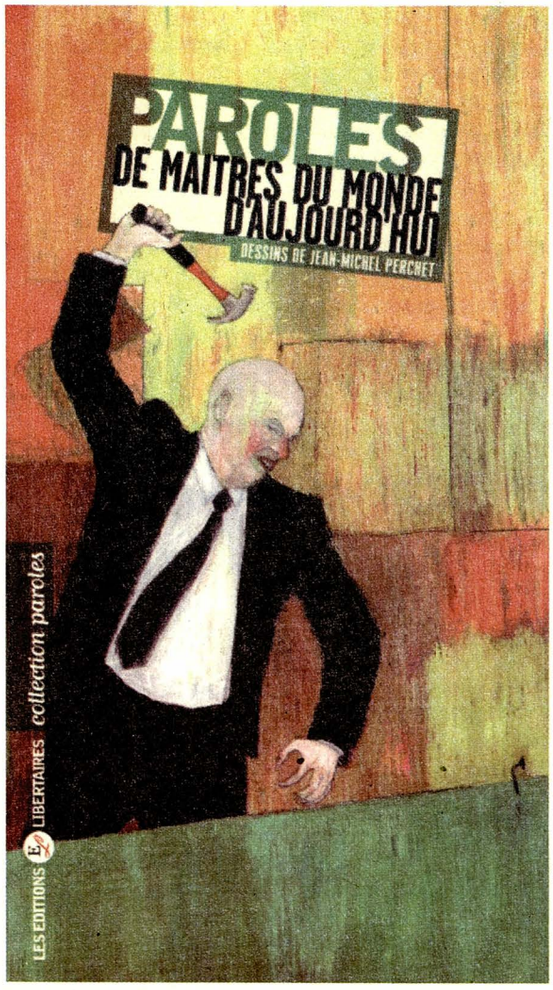

L'IDÉE ÉTAIT SIMPLE. Il suffisait d'y penser. Une fois n'est pas coutume : les anars donnent la parole aux Maîtres du Monde. Et ça vaut le détour. À la première lecture, on rigole un peu. On se dit : « Les cons ! C'est de la grosse provoc. C'est pas possible, ils ne sont pas sérieux. C'est du troisième degré. » Bref, on se croit presque dans un sketch à la Coluche. « Salauds de pauvres… » Et puis les citations des Laurence Parisot, Ernest-Antoine Seillière, Serge Dassault, Pascal Lamy, Guillaume Sarkozy, José-Manuel Baroso, Thierry Breton, Bill Gates, Jean-Luc Lagardère, mais aussi des Michel Rocard, Laurent Joffrin ou Claude Perdriel… glanées dans des livres, des interviews, des conférences de presse et livrées sans commentaires, commencent à nous faire rire jaune. Et si tout ce mépris, cette arrogance vis-à-vis du petit peuple sortaient tout bonnement de leur bouche comme la vérité sort du puits ?

Alors, on fait une seconde lecture et on se pince pour se rendre compte que l'on fait un cauchemar éveillé. Agencées par thème (environnement, chômage, médias, police, armée, droit du travail, religions…), les citations s'enchaînent comme dans un mauvais discours. « Nous croyons qu'un véritable humanisme passe aujourd'hui par l'économie de marché », assure ainsi Laurence Parisot. « 500 pages de Code du travail, c'est 500 000 chômeurs. 3 000 pages de Code du travail, c'est 3 millions de chômeurs », poursuit le baron Seillière. « Le marché est plus grand que nos rêves », s'enflamme un industriel américain. « Le client, c'est l'ennemi. Pour le fidéliser, il faut le désarmer, le faire prisonnier, garder l'initiative », s'emballe un expert en marketing. « L'argument selon lequel nos obligations morales à l'égard des générations futures exigent un traitement spécial des investissements environnementaux est stupide », affirme Lawrence Summers, ex-président de la Banque mondiale. « Les grands patrons ne sont jamais trop payés. La limite, c'est l'acceptabilité sociale », lance Claude Bébéar, PDG d'Axa. « Tout le monde sait que l'on vivra avec moins de garanties, moins d'acquis, moins de bonheur que les générations précédentes », prophétise le président de la Commission européenne. Quant à Friedrich von Hayek, père du libéralisme et Prix Nobel d'économie en 1974, il a le mérite d'être très clair : « Nous devons admettre que la préservation des libertés individuelles ne peut pas correspondre pleinement à l'image que nous avons de la justice. » La cinquantaine de pages s'avalent d'un trait comme une potion acide. Cul sec et grimace.

Vous me direz, rien de bien nouveau sous le soleil. Pas de scoop. Sauf que ce pot vraiment pourri de citations des nouveaux maîtres à penser fout carrément les chocottes. Toute cette cruauté débitée avec un aplomb terrifiant, toute cette violence assénée pour justifier le pire avec une apparente bonne foi… où vont-ils chercher tout ça ? À quel sein ont-ils été nourris, ces ennemis de la vie et du genre humain ? À quels monstres nous frottons-nous ? Faute de connaître les réponses, Jean-Michel Perchet explore des hypothèses en brossant des scènes tragicomiques. Ses personnages, patrons, flics, prêtres, militaires arborent des visages verdâtres peu engageants. Le rouge qui macule les nez et les bouches n'arrange rien à l'affaire. Les sourires carnassiers n'en sont que plus inquiétants. Jean-Michel Perchet connaît bien son sujet. Il a croisé certains de ses personnages en travaillant pendant sept ans à la direction financière d'une grande entreprise internationale. Constatant que les repas princiers de son PDG nécessitaient le licenciement de quelques femmes de ménage péruviennes, il est retourné à ses pinceaux et à ses crayons. C'était le bon choix.

Après *Paroles anticléricales* et *Paroles antimilitaristes*, les Éditions libertaires poursuivent la formule citations/illustrations qui fait l'attrait de leur petite collection. Un *Paroles de poètes révoltés* est annoncé pour bientôt. Nous l'attendons.

Paco

Paroles de maîtres du monde d'aujourd'hui (citations recueillies par Jean-Michel Perchet et Franck Thiriot, illustrations de Jean-Michel Perchet), Éditions libertaires, 13 euros.

Infos sur le site Hyperlink <http://www.editionslibertaires.org> et <http://www.editionslibertaires.org>.

La Fête à Gaston

La célèbre émission de Radio libertaire, « Chronique Hebdo », avait envoyé deux de ses reporters dans le Val-de-Loire, à Meung, pour participer aux journées « Gaston Couté », les 23 et 24 septembre 2006.

Un film, une nuit entière et un dimanche de chansons et de poèmes, plus de vingt interprètes de Gaston, des centaines de fans, bref un triomphe.

Il est vrai que celui qu'on peut appeler le Villon du début du XXe (1880-1911), le Brassens des « voleurs de pommes », le Ferré du « Ils ont voté… et puis après… » méritait bien ça.

Gaston Couté, le « Gars qu'a mal tourné » n'était pas de ces « braves gens qui n'aiment pas qu'on suive une autre route qu'eux ». Ses poèmes sur « Les électeurs », ce « peuple souverain » qui se comporte plus stupidement que « vaches et cochons, poules et dindons », sur ces « mangeux de terre » qui accaparent sans vergogne les richesses communes sont d'une actualité brûlante.

Le Gaston est particulièrement dangereux pour l'ordre établi.

Il ne délivre que des textes qui risquent à chaque fois de réveiller les consciences assoupies ou éteintes par le bourrage de crâne permanent, ces consciences qui ont été soigneusement mises à l'index par toutes les écoles laïques ou religieuses de la domestication des esprits.

Couté ne propose pas de mot d'ordre, ne dicte pas de conduite.

Il amène son spectateur-auditeur-lecteur à mener sa propre réflexion, à trouver en lui-même, par répulsion presque instinctive autant que par raisonnement, des ferments de révolte. Il touche le cœur et l'esprit. C'est par là qu'il atteint l'universalité et l'intemporalité.

Ces traîneux sont les SDF et les chômeurs sans revenus d'aujourd'hui, son fondeur de canons existe encore à l'arsenal ou à la centrale nucléaire, ses électeurs et ses élus, ses bourgeois, ses curés et pratiquants, ses gendarmes, ses bellicistes, ses paysans accapareurs, etc. (complétez encore) sont toujours parmi nous, bêtes et puissants, conduisant et soumettant les faibles et les démunis.

Le témoignage du « ramasseux d'morts », celui du paysan des «Petits Chats», ceux des « traineux » et des « peineux » valent plus que de longs exposés savants.[1]

Dans la dernière année de sa vie (1911) Couté écrit pour *la Guerre sociale* sa chanson d'actualité hebdomadaire. Dans son beau et violent poème intitulé « ces choses-là »[2]. il met en scène la révolte des petits vignerons de la Marne affamés par les gros « manipulants » qui fabriquent du champagne en important des vins du sud. L'armée finira par intervenir.

Au sac des celliers la foule s'acharne, brisant les bouteilles, crevant les tonneaux; les ruisseaux débordent de flots de champagne, et les vignes avec leurs grands échalas sont comme des bûchers au cœur des campagnes.

En septembre 2006, la révolte s'est transformée en résignation. Les pauvres paysans victimes de la PAC (Politique agricole commune) se mettent à jeûner le week-end à l'initiative de la Confédération paysanne et des agriculteurs « bio » pour apitoyer l'ogresse capitaliste.

À votre bon cœur, soyez charitable avec nous, nous pouvons jeûner plusieurs week-ends quand des centaines de millions d'individus crèvent la faim sur la planète.

Nous ne savons que nous mortifier comme de pauvres créatures. Loin de nous la colère comme du temps de Couté et l'envie de foutre le feu[3] à tous ces exploiteurs.

Mais on ne va pas se faire la morale. Achetez donc à Publico les cinq brochures de poésie de notre ami Gaston.

Jacques et Gérard

« Chronique Hebdo » chaque jeudi à 10h30

On ne peut citer tous ceux qui ont participé plus ou moins activement (chanteurs, diseurs et spectateurs) mais ils se reconnaîtront en lisant le salut qu'on leur adresse par le canal du *Monde Libertaire*.

1. Gaston Couté (Graine d'ananar) P.-V. Berthier, les Éditions libertaires, juin 2006.

2. CD La cuvée du cigalier (Gaston Couté,) Claude Antonini, Bernard Gainier.

3. Poème « Les Mangeux de terre » mis en musique par Gérard Pierron.

Un local libertaire à Rennes

Des nouvelles de la librairie « La Commune » où les militants du groupe La Sociale de la Fédération anarchiste viennent tout juste d'emménager. Un déménagement pendant l'été dans un local qui se veut plus accueillant, plus spacieux pour les visiteurs et les permanents. Nous n'aurons plus à taper des pieds pour éviter de tomber en hypothermie au cœur de l'hiver. Du coup, l'activité du groupe, en cette rentrée 2006, reprend de plus belle avec un collectif qui s'étoffe et des actions à venir (création du collectif Liberté d'expression, journée témoignages, projections/débats autour de 1886, 1906, 1936, le 4 novembre prochain).

Aujourd'hui, la librairie est bien en place, mais il reste quelques travaux à réaliser avant l'inauguration, qui ne saurait tarder. Ce local, au même titre que les œuvres de la FA (Publico, les Éditions du Monde Libertaire, *le Monde libertaire*, Radio Libertaire), est l'outil au service des idées et des pratiques libertaires. Plus que jamais, le groupe La Sociale et ses sympathisants sauront les défendre et, mieux encore, les diffuser.

Évidemment, cet achat n'aurait jamais pu voir le jour sans l'apport financier de nos amis souscripteurs qui par leur geste participent et renforcent l'implantation des idées libertaires sur Rennes. Nous tenons à vous remercier toutes et tous pour votre soutien dans la conduite de ce projet.

À bientôt dans les luttes!

Pour tout Contact:
Librairie La Commune, 17, rue de Châteaudun, 35 000 Rennes.
www.farennes.org
contact@farennes.org
Tél./rép.: 02 99 67 92 87

Remerciements à:
Alexandre L. (Bréal-sous-Montfort), Léger B. (Charleville-Mézières), Claude G. (Meudon), Damien et Fanny M. (Reims), Jean-Pierre L. (Thizy), Les Amis de Pierre Besnard (Pantin), Sénot (Paris), Sophie V., Bernard G. (Taillant), Cercle d'études sociales (Rouen), Librairie l'Insoumise (Rouen), Jean-Michel Q. (Bègles), Jean-Claude A. (Vierzon), Athénée libertaire (Merlieux), Laurent L. M. (Maintenon), groupe Nada (Toulon), Jean-Yves D. (Fontarèches), Bruno N. (Six-Fours), Gérard M. (Bonneville), Patrice S. (Bures-les-Monts), Jean-Yves L. (Thourié), Serge A. (Bazemont), Los Solidarios (Crespin), Jean S. (Paris), Claude R. (Cabasse), Denis D. (Gainneville), Groupe Jean Souvenance (Saint-Brieuc), Groupe Vannes-Lorient, Michel L. (Boissy-Saint-Léger), Daniel V. (Nîmes), Olga B. (Rodilhan), Grégory R. (La Seyne-sur-Mer), Claude N. (Toulon), Odile L. (Roanne), Catherine S. (Vertou), Pierre D. (Rennes), Michel D. (Nantes), Sylviane H. (La Montagne), Jérôme R. (Château-Gontier), Loïc A. (Brest), Astrid J. (Saint-Bonnet-Avalouze), Didier G. (Maure-de-Bretagne), Guillaume V. (Dijon), Renaud A. (Tours), Philippe P. (Saint-Étienne), Jean-Michel M. (Lux, Lingthen), Herbert M. (Rennes), Éditions Libertaires (Saint-Georges-d'Oléron), Fabrice M. (Plouhinec), Régis B. (Biars-sous-Céré), Pascal M. (Boulogne), Jacques G., Michel (Nans-les-Pins), Philippe C. (Aizenay), François G. (Grenoble), Jean-Claude R. (Saint-Denis), Alain P. (Rouelle), Nathanaël M., Yannick P. (Bondy), Christian L. (Loubens), Philippe E. (Miramas), Jessica P. (Rennes), Sébastien M. (Limoges), Nicolas G. (Nantes), Publico, Alexandre J. (Saint-Maur-des-Fossés),

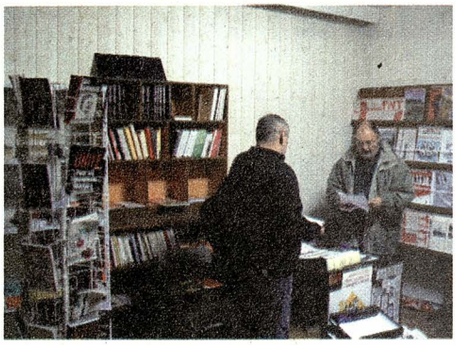

Charly M. (Bondy), AEDPR, Jean-Louis L. (Le Blanc-Mesnil), Denise ou Christian J. (Dijon), Jean-Christophe P. (Rennes), Alain K. (Rennes), Patrice F. (Vertou), Gilles L. (Laillé), Johan C. (Saint-Brieuc), Francis et Pascale D. (Lorient), Olivier F. (Périgueux), Groupe La Boetie (Montignac), Stéphane G. (Lorient), Philippe C. (Aizenay), groupe Nous Autres (Saint-Georges-d'Oléron), Jean-Marc R. (Saint-Georges-d'Oléron), Alain G. (Bordeaux), Nicolas B. (Rennes), Romain B. (Rennes), Christophe C. (Rennes), Xavier B. (Rennes), Frédéric C. (Rennes), François C. (Rennes), Johan C. (Rennes), Francis D. (Rennes), Muriel F. (Rennes), Pierre G. (Rennes), Stéphane G. (Rennes), Claude J. et Laurence L. (Rennes), Gwénolé K. (Rennes), Philippe L. (Rennes), Jacqueline LC. (Rennes), Sylvain LT. (Rennes), Fabrice L. (Rennes), Nicolas P. (Rennes), Gilles P. (Rennes), Jacques et Sylvie T. (Rennes), Jean-Pierre T. (Rennes), Nathalie V. (Rennes), Jean-Louis Y. (Rennes),

Une femme seule

De Dario Fo et Franca Rame

Il ne manque rien chez elle. Elle est pleine d'énergie. Elle est jeune.

Mariée, deux enfants, une vie « normale », pas de quoi se plaindre. Rien ne la révolte, pas même son mari qui l'enferme en partant ou la présence d'un beau frère paralytique et obsédé sexuel qui utilise une trompette quand il a besoin d'elle. À peine si le voyeur d'en face l'exaspère.

Ses seules compagnes: la musique à tue-tête, la radio, la télé allumée en permanence et la voisine d'en face à qui elle parle depuis la fenêtre.

C'est un cauchemar et pourtant on rit. Jusqu'au moment où elle ne rit plus et...

Allez voir Hélène Bernard vivre et raconter la vie de cette femme seule. Elle nous entraîne à cent à l'heure dans une cascade de situations rocambolesques et tape toujours là où ça fait mal.

Bruno Daraquy

Hélène Bernard, *Une femme seule*, de Dario Fo et Franca Rame, mise en scène Philippe Chauveau, au Funambule les jeudis, vendredis et samedis à 20 heures en octobre et novembre.

53, rue des Saules, 75018 Paris
M° Lamarck-Caulaincourt.

Réservation conseillée au 0142238883

La Commune n'est pas morte...

En 1971, l'État de France découvre que les caisses à destination de la culture sont abominablement vides. Il faut dire que le bicentenaire de la naissance de Bonaparte avait coûté fort cher...

C'est la raison officielle pour laquelle l'épisode exaltant et dramatique de la Commune de Paris du printemps 1871 ne sera pas fêté par la représentation nationale et ses ministres...

Pourtant, nous sommes alors dans la période des « glorieuses » années de production intensive et d'« abondance ». Certes la fin de cette ère de richesse est proche, mais il y a de la consommation à outrance; donc, tout va bien.

Alors, que s'est-il passé? Rien de particulier, sauf le manque de désir (c'est un euphémisme, bien sûr) de l'État de commémorer un refus collectif d'obéissance du peuple de Paris (et de Lyon et Marseille dans la foulée).

Il reste donc les initiatives individuelles ou collectives d'écrivains ou d'artistes. Un double album du centenaire est produit, cette même année 1971, par les éditions du Chant du Monde, avec Francesca Solleville, Mouloudji, Armand Mestral et les Octaves. On entendra aussi la chanson de Jean Ferrat et Georges Coulonges, La Commune, qui voguera brièvement sur les ondes des radios francophones.

Viendront ensuite d'autres créations moins imposantes mais servant également la mémoire de ce soulèvement révolutionnaire et de cette tentative de construction d'une société plus juste et plus belle.

Dans la dernière ligne droite du XXe siècle, Vautrin publie un roman historique, Tardi le reprend et l'habille: c'est « Le Cri du peuple », superbe épopée communarde en quatre volumes. En 2005, les éditions Casterman acceptent de joindre un disque de chants sur la Commune, à la demande de Tardi, qu'elles glissent dans une édition spéciale regroupant les quatre volumes du « Cri du peuple ».

Pour marquer la sortie de ces créations, un spectacle éphémère reprenant ces chansons voit le jour à Paris sous la houlette d'Édito Musiques, au Trianon, puis au Vingtième Théâtre, avec Francesca Solleville (la vétérane du fameux album du centenaire), Serge Utgé-Royo (qui avait déjà écrit et composé dans les années soixante-dix des chansons sur la Commune), Dominique Grange (égérie chantante de l'après-68, qui participa en son temps à une chorale justement baptisée La Canaille) et Bruno Daraquy (conteur et chanteur de l'œuvre de Gaston Couté). Ces artistes s'entourent de deux pianistes (Nathalie Fortin et Philippe Mira), d'un percussionniste (Jean-My Truong), d'un accordéoniste (Thierry Le Gall, du groupe Tangage) et Tardi lui-même en conteur!

... en tout cas, elle chante encore!

Hors donc, voici la nouvelle: Cristine Hudin et Édito Musiques ont décidé de reformer cette troupe de baladins musicaux, augmentée de la présence de Natacha Ezdra[1], et de construire un nouveau spectacle reprenant des chants autour de la Commune et des chants d'aujourd'hui! L'idée est excellente et de nombreuses et nombreux curieux pourront aller se rincer l'oreille et s'enrichir la mémoire et l'espoir au Vingtième Théâtre, les 16 et 17 octobre de cette année. En prime, les dessins de Tardi seront projetés en fond de scène tandis que le dessinateur en personne dira les mots de Jules Jouy (Le Mur).

Allez-y, vous ne risquez rien que du bonheur! Les deux soirées seront filmées: mettez vos plus beaux atours[2] et reprenez en chœur les refrains espiègles: « Tout ça n'empêche pas, Nicolas, qu'la Commune n'est pas morte... »

Mireille M.

1. Elle sera l'hôte du même théâtre, le 20 novembre prochain, pour présenter cette fois son nouveau choix de chansons (sorties de l'enregistrement « Des bouts de moi », CD Édito Musiques — encore...).

2. Un DVD devrait voir le jour en 2007 (pour la présidentielle?).

La Commune n'est pas morte, lundi 16 et mardi 17 octobre 2006, à 20 heures précises, au Vingtième Théâtre: 7, rue des Plâtrières (20e). Métro Ménilmontant (ça monte) ou Gambetta (ça descend). Entrée 20 euros... Réservations au 01 43 52 20 40 ou, l'après-midi uniquement, au 01 43 66 01 13.

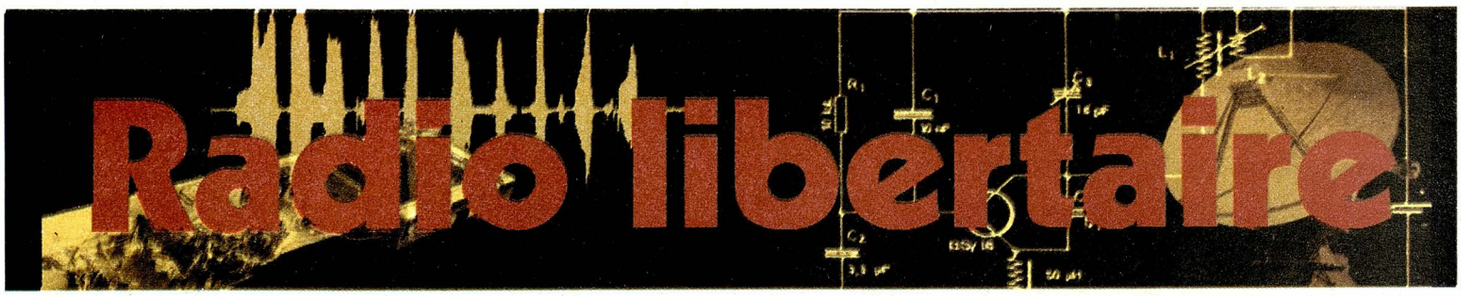

Jeudi 12 octobre

De rimes et de notes à 12 heures: Actualité de la chanson et du spectacle. Émission spéciale: présentation du spectacle *La Commune n'est pas morte* (voir page 24).

Radio cartable à 14 heures: La radio des enfants. Émission réalisée par les élèves des écoles d'Ivry-sur-Seine.

Si vis pacem à 18 heures: Proche-Orient, à quand des zones démilitarisées?

Les enfants de Stonewall « Affinités électives » à 19h30: Émission gay et lesbienne.

Entre chiens et loups à 20h30: Art & Anarchie. Invité: Jean-Luc Raharimanana, écrivain, pour l'ensemble de son œuvre.

Epsilonia à 22 heure: Musiques expérimentales et expérimentations sonores

Vendredi 13 octobre

Koumbi à 10 heures: Une autre image de l'Afrique... Présentation de livres « Jeunesse » sur l'Afrique et le rôle des Africains pendant la Seconde Guerre mondiale (suite).

Enjoy polar à 12 heures: Littérature noire. Par Hubert.

Place aux fous à 13 heures: Invités: *La Vérité en Contrebande*, avec des animateurs du collectif de rédaction, et *Les Cahiers pour l'Analyse Concrète*, avec Hélène Desbrousses.

Ça booste sous les pavés à 22h30: Musiques, reportages, actus... Autour de *La Démarieuse*, pièce de Gilbert Léautier, avec Aurélie Lemanceau, mise en scène de Sophie Cyrklewski, scénographie de Clarisse Tranchard.

Samedi 14 octobre

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier à 10 heures: *La caravane des oubliés*. Chronique de la pauvreté et du vagabondage de Picards. Avec l'auteur.

Chronique syndicale à 11h30: Luttes et actualités sociales. *Le Canard enchaîné*, livre de Laurent Martin, avec l'auteur: histoire d'un journal satirique (1915-2005).

Chroniques rebelles à 13h30: Série de séminaires. Les féministes maghrébines et les mouvements politiques et syndicaux, avec Nadia Chaabane.

Deux sous de scène à 15h30: Magazine de la chanson vivante. Un programme de chanson française concocté par Nicolas Choquet.

Longtemps, je me suis couché de bonne heure à 19 heures: Spéciale cinéma d'animation, avec Cédric Babouche et Serge Elissalde, l'un des réalisateurs de *U* (en salles le 11 octobre).

Dimanche 15 octobre

Folk à lier à 12 heures: Musiques traditionnelles. Présentation du CD pour enfants *Paris est un escargot*, avec Daniel Denecheau et Béatrice Fontaine.

Des mots, une voix à 15h30: Des mots, des auteurs. L'émission recevra Annie Le Brun, pour son livre *On n'enchaîne pas les volcans*, sorti chez Gallimard.

Le Mélange à 17 heures: Le magazine de toutes les musiques.

Lundi 16 octobre

Ca urge au bout de la scène à 21 heures: Magazine de la chanson vivante. Invité: Rodeo drive (rock traditionnel).

De la pente du carmel, la vue est magnifique à 22h30: Comme son nom l'indique...

Mardi 17 octobre

Des oreilles avec des trous (dedans) à 17 heures: Des fusiques molles pour fous les tous. Émission n° 63: thématique spéciale assassins. « La musique adoucit les meurtres! »

Idéaux et débats à 18 heures: Invités: Daniel Arsand pour *Des chevaux noirs* (éditions Stock); Jacques Godbout pour *La concierge du Panthéon* (éditions du Seuil); Alain Le Ninèze pour *La Petite Maîtresse d'école* (éditions du Seuil).

Paroles d'associations à 19h30: Magazine de la vie associative et culturelle. Invité: M. Sagot-Duvauroux, pour son livre *De la gratuité* (éditions L'Eclat).

Jazz en liberté à 22h30: Free jazz et musiques improvisées. Autour de quelques saxophonistes alto...

Mercredi 18 octobre

Blues en liberté à 10h30: Émission musicale blues. Zarah Young, Chicago blues au féminin.

Le manège à 14 heures: Littérature & cinéma. L'invité littéraire: Agnès Desarthes pour *Mangez-moi* (éditions de l'Olivier), par Boris Beyssi; les chroniques ciné de Heike Hurst.

Léo 38 à 16 heures: À l'heure du goûter. Reggae et autres, avec Shanti D., Papa Laurent et Papa Frédéric... lève ton doigt en l'air, Libertaire!

Femmes libres à 18h30: Analyse de la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Commission des Communautés européennes (2006); l'intégration des droits fondamentaux des femmes et de l'approche sexospécifique (Commission des droits de l'homme des Nations unies, 2006).

Ras les murs à 20h30: Actualités des luttes de prisonniers. Gilbert Léon, ex-président de la Société d'étude et de recherche historique en psychiatrie, viendra présenter le livre: *La Mort de l'asile* (Éditions libertaires) de Jacques Lesage de La Haye.

89.4 MHz en région parisienne

rl.federation-anarchiste.org

Jeudi 12 octobre
Paris 18e

Une femme seule, de Dario Fo et Franca Rame, mise en scène Philippe Chauveau, au Funambule, les jeudis, vendredis et samedis à 20 heures en octobre et novembre, au 53, rue des Saules. Métro Lamarck-Caulaincourt. Réservation conseillée au 01 42 23 88 83.

Vendredi 13 octobre
Paris 20e

Projection-débat autour du thème « Doit-on critiquer le sport », à 20 heures, au bar Lieu-dit, 6, rue Sorbier. Métro Ménilmontant.

Amiens

Rencontre avec la nouvelle liaison de la Fédération anarchiste à Amiens, au café le Lucullus, rue de la République, de 18 heures à 20 heures, afin de pouvoir discuter, échanger…

Samedi 14 octobre
Paris 11e

Forum-débat avec Thierry Périssé pour son roman *La caravane des oubliés* qui relate l'histoire d'hommes et de femmes rencontrés en Picardie, et en fait une chronique de la pauvreté et du vagabondage contemporain, à 16h30, à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot.

Paris 18e

Manifestation contre la marche pour la vie et pour le droit des personnes à disposer de leur corps et de leur sexualité, 19 heures précise (ponctualité exigée), en haut du funiculaire de la butte Montmartre à l'appel de la Fédération anarchiste, la CNT, le SCALP, Ras l'Front.

Le Mans

Samedi 14 et dimanche 15 octobre, à l'occasion de La 25e Heure du livre, le stand de Sarthe libertaire sera le rendez-vous des libertaires de la région. Table de presse et contacts sur place, aux Quinconces des Jacobins, à partir de 10 heures.

Dijon (21)

À l'occasion de la Fête de la CNT: 16 heures: projection suivie d'un débat du film *Cher camarade 30 ans de lutte chez Chausson*, aux Tanneries, 17, boulevard de Chicago. 19h30: repas, 5 euros, suivi à 21 heures d'un concert avec les Konkasseurs (punk rock), Ze Fred et les Meufs (rock agricole), Nutcase (punk rock), Skaraboss (ska), au local libertaire, 61, rue Jeannin.

Bruxelles

Concerts de soutien au journal *À voix autre*, avec Free Tax; Cop on fire, El pueblo, Happening leek, à 18 heures, à la Péniche fulmar, 22, quai des Péniches. Entrée 5 euros. Transport: 10 minutes à pied de la station Yser (métro) et de l'arrêt Yser du tram 18, à 5 minutes de la gare du Nord (train et métro), à quelques minutes du pont des Armateurs (tram ligne 14), à 5 minutes de l'arrêt WTC des bus 47 et 57.

Dimanche 15 octobre
Paris 11e

Fête du livre à Librairie du Monde libertaire à partir de 13 heures.

Rochefort (17)

Rassemblement en hommage aux déportés de la Commune de Paris, à 11 heures, devant le conservatoire de musique, ex-prison du bagne. Ce rassemblement est organisé par la Libre Pensée de Charente-Maritime et soutenu par différents groupes (dont le groupe Nous-Autres de la Fédération anarchiste) et structures.

Lundi 16 octobre
Paris 20e

« La Commune n'est pas morte! : « Tout ça n'empêche pas Nicolas… qu'la racaille continue à chanter… qu'la Commune n'est pas moooorte! »; des utopies de la Commune aux espoirs et aux luttes d'aujourd'hui, en chansons, le lundi 16 et mardi 17 octobre. Le concert sera enregistré et filmé (pour devenir un film DVD). Avec Francesca Solleville, Dominique Grange, Jacques Tardi, Bruno Daraquy, Serge Utgé-Royo, Natacha Ezdra et quatre musiciens, les dessins de Tardi en décors projetés, au Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières. Réservation au 01 43 52 20 40.

Mardi 17 octobre
Paris 20e

Voir lundi 16 octobre.

Mercredi 18 octobre
Sarlat (24)

« Débats libertaires » sur le thème « Le travail: pour quoi faire? » organisé par le groupe Drapeau noir-Périgord de la Fédération anarchiste, au Café Lébérou, 5, rue Jean-Jacques-Rousseau.

Vendredi 20 octobre
Saint-Étienne

Salon de l'autre livre édition 2006 en marge de la 21e Fête du livre de la ville de Saint-Étienne qui a lieu aux mêmes dates, organisé par les syndicats de la Confédération nationale du travail de la Loire, à la Bourse du Travail, cours Victor-Hugo.

Amiens

Rencontre avec la nouvelle liaison de la Fédération anarchiste à Amiens, au café le Lucullus, rue de la République, de 18 heures à 20 heures, afin de pouvoir discuter, échanger…

Samedi 21 octobre
Saint-Étienne

Voir vendredi 20 octobre.

Boulazac (24)

Soirée de soutien aux sans-papiers. Restauration, témoignages, débats, tables de presse de la Fédération anarchiste, la CNT et la LDH. Concert avec: Serge Utgé-Royo, Bruno Daraquy, État d'âme, les Frères Darm, Houba Samba et Samba Garage. Soirée organisée par le RESF Dordogne, de 18 heures à 2 heures, à l'Agora de Boulazac (périphérie de Périgueux). Renseignements-réservations: Radio Périgueux 103: 05 53 46 74 77.

Dimanche 22 octobre
Saint-Étienne

Voir vendredi 20 octobre.

" La Commune n'est pas morte ! "

Des chants de la Commune de Paris aux chansons de résistance et d'espoir d'aujourd'hui...

Francesca SOLLEVILLE

Dominique GRANGE

Natacha EZDRA

Serge UTGÉ-ROYO

Bruno DARAQUY

et la participation de Jacques TARDI

Pianos :
Philippe MIRA
& Nathalie FORTIN

Percussions :
Jean-My TRUONG

Accordéon :
Thierry LE GALL

Décor projeté :
Jacques TARDI

Enregistrement public d'un DVD

Sortie prévue en 2007

Photo A-M Panigada

lundi 16 et mardi 17 octobre - 20 heures

Vingtième Théâtre - 7 rue des Plâtrières - 75020 - M° Ménilmontant

Réservations : 01 43 52 20 40